

Montpellier votre ville.

n° 50 - Octobre 82

Journal d'information municipale

L'élan est donné...



Déjà 15 places aux sports en activité.

Montpellier
l'entrepreneante.

Affaire 1 : Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

Affaire 1 bis : Le nom de « Paul BOULET » (ancien maire) est donné à la 1ère allée de l'Esplanade, bordant le bl. Sarraïl.

Affaire 2 : Agrément de Mme. DI PUMPO pour la décoration du groupe scolaire des Aiguères.

Affaire 3 : Avenant n° 6 à la concession d'affichage GIRAUDY.

Affaire 4 : Désignation de représentants du Conseil Municipal à l'Assemblée Générale de l'A.R.I.M. (Ass. de Restauration Immobilière du Languedoc Roussillon).

Affaires 5, 6, 27 : Responsabilité de la ville, autorisation de défendre dans les affaires :

— LACOSTE - GIRAUTE

— SAAD

— BAL

Affaire 7 : Création d'un Centre d'Information Jeunesse dans des locaux situés sous la dalle de la Gare.

Affaire 8, 74 : attribution de subvention :

— au Centre de Reflexion et d'Action Psychosociale.

— aux Ecoles Trouvadours I, II, et maternelle, dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire.

Affaire 9, 12 : Contentieux, autorisation d'estimer dans les affaires :

— Galley et LEMAIRE.

— Union des cadres des collectivités locales.

Affaire 10 : Elections prud'homales, nomination de la commission communale chargée de dresser la liste électorale.

Affaire 11 : Indemnités de sinistres, mise en recouvrement.

Affaire 13 : Personnel Municipal, modification du tableau des effectifs du conservatoire National de Région.

Affaire 14 : Marché passé avec la Cheville Langonnaise pour la fourniture de viande aux Restaurants scolaires.

Affaire 15 : Adoption du dossier d'appel d'offres concernant l'extension du sous-dépôt d'autobus.

Affaire 16 : Carrefour Bl. de la Perruque, av. des Prés d'Arènes et voie ferrée, adoption du nouvel avant projet d'aménagement et du mode de financement.

Affaire 17 : avenant n° 1 au marché GUINET - DERRIAZ pour fourniture de bornes.

Affaires 18, 19, 20, 71 : Voirie : Cession gratuite de terrain pour mise à l'alignement.

— SCI « le plein Soleil », Rocade Nord Ouest et rue Del Bon Païs.

— M. et Mme. Gaston PETIT, rue de l'Aiguelongue.

— M. MALLETT Jean, rue du Mas Rouge.

— M. LACOSTE Jean Pierre, rue de l'Aiguelongue.

Affaire 21 : Adoption de la convention à intervenir entre l'Association Diocésaine de Montpellier et la Ville, relative à la mise à disposition gratuite du terrain situé au Centre de la Cité St Martin.

Affaire 22 : ZOLAD - Cession par la ville à la Sté. SEMY - ENGINEERING d'une parcelle de 2.000 m².

Affaires 23, 25, 26, 33, 39, 60 : demande de subvention :

— au Ministère de l'Agriculture, pour le remplacement mde la bascule aérienne de l'abattoir municipal.

— au Conseil Général, pour la réalisation de travaux d'éclairage et de sécurité dans diverses écoles.

— au Conseil Général, pour la reconstruction de l'école Dr. Galmette et l'extension de la maternelle de la Martelle.

— à l'Agence de Bassin Rhône, Méditerranée, Corse pour clôture de protection à la source du Lez.

— auprès de l'Etat, du conseil général pour la construction de la Maison des Syndicats sur Antigone.

— auprès de l'Etat pour permettre l'étude confiée au C.E.T.E. d'Aix en Provence concernant la Zone NA « Maille de la Croix d'Argent ».

Affaire 24 : Adoption de l'Avenant n° 1 au marché E.C.E. concernant la reconstruction du collège Jeu de Mail.

Affaire 28 : Adoption de l'Avenant n° 1 à la convention de maîtrise d'œuvre entre le B.A.S. et la ville, pour l'aménagement des bâtiments existants du Domaine de BEL JUEL.

Affaires 29, 30, 40, 41, 42, 43, 49, 50, 51, 52, 53, garantie de la ville :

— au Centre d'Education Spécialisée pour déficients auditifs.

— au comité central de coordination et d'apprentissage du bâtiment et des T.P.

— à l'O.P.A.C. pour la construction de 23 logements Fontcouverte.

— à l'O.P.A.C. pour la construction de 48 logements « le panoramique ».

— à l'O.P.A.C. pour la construction de 78 logements ZUP la Paillade.

— à l'O.P.A.C. pour la construction de 105 logements ZUP la Paillade.

— à la S.E.R.M. pour l'acquisition des terrains ZAC « Tourmezy ».

— à la Sté. Héroultaise d'Economie Mixte de Construction pour 28 logements « Les Pastourelles ».

— à la Sté. Héroultaise d'Economie Mixte de Construction pour l'opération « La Rauze ».

— à la Sté. Héroultaise d'Economie Mixte de Construction pour l'opération « Le Nombre d'Or » Antigone.

— à la Sté. Héroultaise d'Economie Mixte de Construction pour l'opération « Le Chapeau Rose » Antigone.

Affaire 31 : Le lycée d'état mixte, 31 av. G. Clémenceau est officiellement appelé à Lycée Georges Clémenceau.

Affaire 32 : D.U.P. rue du Professeur FORGUES, enquête préalable.

Affaire 34 : Versement d'une avance au syndicat intercommunal d'adduction d'eau de la Région du Pic St. Loup.

Affaire 35 : Cession à la commune de CLAPIERS d'une parcelle de terre nécessaire à l'extension de la station d'épuration.

Affaires 36, 61, 63, 64 : Foncier Acquisition pour la ville.

— de la propriété GRAZIL - BARATAUD, rue de la Roquetière.

— de l'immeuble 16 et 18 rue Fabre, propriété C.H.R.

— à la SACLAR, lotissement LEMASSON.

— à Mme. PRADEL, rue de la Roquetière.

Affaire 37 : lot communal de la Pompignane, cession du lot 16 à un tiers.

Affaire 44 : Conservatoire National de Région. Vacation.

Affaire 45 : Pompes Funèbres, modification de l'effectif.

Affaire 46 : Orchestre Municipal à vocation régionale. Création de poste.

Affaire 47 : Pompes Funèbres Municipales, complément de tarifs appliqués dès la mise en service du complexe funéraire.

Affaire 48 : Réhabilitation de l'ensemble immobilier cité de l'Aiguelongue.

Affaire 54 : Travaux Equipement 1982. Emprunt de 8 000 000 F auprès de la C.A.E.C.L.

Affaire 55 : Participation de la ville au financement du projet d'aménagement du carrefour RN 113 et C.D. 21.

Affaire 56 : ZOLAD, cession par la ville d'une parcelle de terrain à la société GEOMATIC SERVICE.

Affaire 57 : Extension de l'Ecole Maternelle la Martelle (2 classes + restaurant scolaire).

Affaire 58 : Formation professionnelle des jeunes 16 - 18 ans adoption de la convention relative à la permanence d'accueil d'information et d'orientation.

Affaire 59 : Immeuble en co-propriété 3 place de la Chapelle Neuve. Désignation de la ville en qualité de syndic.

Affaire 62 : Location immeuble C.H.R. bl. Henri IV.

Affaires 65, 66 : Indemnisation : à la suite de dégâts causés par la foudre à l'antenne du bâtiment 12, cité de l'Aiguelongue.

— à la suite de dégâts des eaux dans l'appartement 270, cité les Gémaux.

Affaire 67 : Création de poste au Musée. Contrat.

Affaire 68 : Révision partielle du plan de sauvegarde et de mise en valeur.

Affaire 69 : Ilot de la Babotte, éviction du Gérant du Bar SARL le Cardinal.

Affaire 70 : Aménagement carrefour RN 113 Rocade Ouest. Nouvelle estimation du Plan de financement.

Affaires 72, 73 : Création de Zone d'Aménagement concerté.

— ZAC de Bugarel.

— ZAC de la Fontaine, Celleneuve.

Affaire 75 : Elections pour remplacement d'un poste d'Adjoint au Maire vacant.

Affaire 76 : Adoption de l'Avenant n° 13 à la convention de concession aux sociétés Poitevine de Nettoyement et Nicollin et compagnie.

Affaire 77 : Aménagement Verdanson : Transfert à la Société Nouvelle E.A.T.T. du solde du marché passé avec l'entrepreneur.

Affaire 78 : Assainissement du secteur Nord : Transfert au groupement Société ROGIER. Soc. Nouvelle E.A.T.T. du marché passé avec ces entreprises.

Affaire 79 : Rectificatif et recalibrage du LEZ-Avenants n° 1 et 2 au marché. Groupement d'Entreprises E.A.T.T. et TRIVELLA.

Affaire 80 : Grammont : Avenant au marché 840, Jean LEFEVRE - S.O.M.E.D.E.F. pour la 2^e tranche des travaux d'aménagement des terrains de sport.

Affaire 29 du Conseil Municipal du 12 juillet 1982.

Homonymes : contentieux, autorisation de défendre : il s'agit de M. Robert MARTY précédemment employé municipal au service de la voirie et non de son homonyme.

Notre ville à l'écoute des jeunes

Les jeunes et la sécurité

La sécurité, qui est un problème essentiel, concerne particulièrement les jeunes, la Ville mène depuis plusieurs années une politique coordonnée à cet effet.

La sécurité c'est celle des enfants à l'école : mise en place systématique de barrières de protection à la sortie des écoles, de feux pour traverser, en liaison avec les fédérations de parents d'élèves. La sécurité c'est aussi la lutte avec la police et l'action préventive avec les associations bénévoles contre ce fléau qu'est la drogue, heureusement relativement peu présent à Montpellier. La sécurité c'est le transport en ville (murs de protection, mis en place, par exemple au Lycée Joffre, pour assurer le trajet des élèves jusqu'à l'arrêt d'autobus), c'est le Guilhem, bus gratuit du Centre Ville pour faciliter les transports commodes au cœur de l'Ecusson. La sécurité pour les jeunes, c'est aussi celle des motards, la moto étant un moyen de transport souvent utilisé. La Ville a décidé, à la demande de ces derniers, de supprimer toute signalisation plastique au sol pour éviter les accidents par temps de pluie, effort qui va de pair avec un développement systématique des emplacements de stationnement réservés pour les deux roues dans tout le cœur de Ville, effort qui doit se continuer. C'est aussi l'observation scrupuleuse des règles en vigueur pour les transports scolaires récemment créés et qui, en liaison avec l'Inspection Académique et la S.M.T.U., transportent chaque année des dizaines de milliers d'enfants vers les piscines, les terrains de sport, dans de bonnes conditions. Cela aussi fait partie de l'effort constant de la ville pour assurer la sécurité des jeunes.



Les jeunes et le sport

Les jeunes sont, par excellence, des adeptes du sport, ce sport dont les fondements sont l'école et les clubs de quartiers. C'est dans cette double direction que la Ville a agi systématiquement ces dernières années. Printemps 1977, un tiers des écoles primaires de la Ville sont dépourvues de plateaux d'éducation physique et sportive. Ce retard a été comblé et début 1983 toutes les écoles primaires ont désormais les conditions pour pratiquer le sport ; la Ville a également porté son effort dans le secondaire pour suppléer des carences comme au C.E.S. de La Paillade-Nord où elle a fait entièrement les installations inexistantes. Actuellement, elle réalise les installations sportives du C.E.S. du Jeu de Mail qui vient d'être reconstruit. Les transports scolaires, dont il a déjà été parlé, créés en 1978, amènent les enfants des écoles primaires vers les terrains de sport, la ferme pédagogique de Lavalette ou les piscines. Piscines, d'ailleurs, qu'il a fallu développer rapidement. A l'unique piscine existante fin 1976, à La Paillade, sur le plan municipal, sont venues s'ajouter les piscines de Maurin, de la Pompignane et du Stade Claude Béal à La Rauze. De nouveaux projets sont en cours. Les organisations de sport scolaire ont été subventionnées par la Ville pour favoriser le développement. « Place au Sport » qui vient de commencer, établira également des contacts étroits avec le monde du sport scolaire. Mais les enfants jouent aussi dans les quartiers, à la sortie de l'école, grâce à l'inepuisable et merveilleux bénévolat de quartier. Encore fallait-il équiper la masse des quartiers sans terrain. Terrain de Gély, terrain des Tritons à La Paillade-Nord, terrain de Paul Valéry, terrain de l'Aiguelongue, terrain en construction de Celleneuve, éclairage et réfection de terrains existants, remodelage de La Mosson-La Paillade, mise en service de Grammont, construction de vestiaires sur les terrains pour que les enfants puissent se doucher et se déshabiller à l'abri du froid l'hiver, sont autant d'éléments d'une aide aux Clubs de Quartiers, profitant particulièrement à la jeunesse. Des aides aux clubs, qui ont été multipliées par plus de 40 en cinq ans, complètent cet effort sur le plan sportif.



UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

Bâtiments et Travaux publics

MERIDIONALE

La Méridionale de travaux Bureaux du Nouveau Monde Rue des Etats du Languedoc — B.P. 1187 34009 MONTPELLIER CEDEX



TRAVAUX PUBLICS Routes et Aéroports Voirie et Réseaux divers Revêtements spéciaux Enrobés

TRAVAUX PRIVÉS

TENNIS CLES EN MAIN Procédé « TRU-FLEX » Haute qualité

Agence à Nîmes : 846, Ancienne rte d'Uzes (66) 26.89.58

Secteur de Montpellier : 2, cours Gambetta (67) 22.97.54

Secteur de travaux en Agde : 23, Cité « Le Monaco » (67) 94.34.88

ETANCHEITE MAMMOUTH SOPREMA AGENCE DE MONTPELLIER 12, rue Emile Zola - Tél : 92.25.57

Tous procédés d'Etanchéité par : - Sopralène - Bitume armé

Avec isolation thermique 3 usines 17 agences A votre service

MAMMOUTH SOPRALENE Références locales : Municipalités - Education Nationale Génie militaire - P.T.T. Industrie hôtelière (Frantel-Novotel) Bâtiment IBM



Pièces détachées Occasion

auto express dépannage - remorquage carrosserie - peinture rue du mas de saint-pierre montpellier z.I. - tél. 92.80.00

ENTREPRISE A. CREGUT et Fils TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D. S.A. au capital de 4 500 000 F 1740 Avenue du Maréchal JUIN 30014 NIMES Cedex B.P. 1080 Tél. : (66)84.99.98 Chemin de MALPAS 34000 MONTPELLIER Tél. : (67)65.96.58

LOCATION - ASSISTANCE vente - location - installations LACUBE Ingénieur Acoustique 14, rue Dessalle-Possel 34000 MONTPELLIER Tél. : (67) 92.40.15 SONORISATION ECLAIRAGES

JAZZ ET ROCK

Passion déjà vieille et toujours renouvelée de la jeunesse pour le jazz, le rock ou tout simplement la chanson, c'est une des dimensions culturelles essentielles qu'une ville se doit de prendre en compte. Devant l'insuffisance d'équipements pour les concerts, la Ville de Montpellier a largement ouvert depuis plusieurs années, le Palais des Sports aux concerts de jazz et de rock.

Entre Septembre 1981 et Juillet 1982, sur une seule année, c'est 54.556 spectateurs qui ont participé aux concerts du Palais des Sports. La Ville y a fait équiper une scène, des projecteurs et, malgré quelques difficultés acoustiques, les plus grandes troupes, chanteurs ou instrumentistes ont pu s'y faire entendre. En cinq ans, c'est près de 200 000 jeunes qui ont chanté ou rocké au Palais des Sports.

La Ville bénéficie également de nombreux groupes de qualité qu'il est nécessaire d'aider. Une action a été d'abord menée avec les orchestres de jazz, groupés dans un collectif animé par Joël BENASSAYA et de

nombreux bénévoles. Un local en voie d'aménagement a été fourni par la Ville dans les anciens entrepôts des Abattoirs assurant aux groupes de jazz un siège et des possibilités de répétition. Cette même équipe, en liaison avec le Directeur du Conservatoire, commence, dès cette année des concerts de jazz au bénéfice des élèves, dans le cadre du Conservatoire. Cette action va être prolongée par la création au Conservatoire d'enseignements de musiques de jazz et de rock. La Ville se doit de faire appel aussi dans ses animations à ses groupes montpelliérains, tant dans les Vendredis du Kiosque Bosc que dans la vie courante. Ainsi

Dimanche 26 Septembre, lors

de la fête des Quartiers de Bonnier de La Mosson. «Cargo de nuit» et le «Jazz Action de Montpellier» ont donné des concerts pour les jeunes à côté de l'Orchestre Régional de Montpellier et du Languedoc-Roussillon.

Il est cependant nécessaire, à côté du Palais des Sports, réservé aux grands spectacles, pouvant accueillir plusieurs milliers de participants, de créer à Montpellier, une salle de 300 à 400 places pour des concerts au public plus réduit et donnés régulièrement, permettant aux troupes locales de se produire et d'accueillir leurs invités. Le problème majeur est d'éviter l'inconvénient du bruit pour le voisinage. La Ville a lancé un appel pour se porter locataire ou acheteuse de tout entrepôt aménageable en salle de concert pour le Jazz et le Rock à la seule condition que le bâtiment soit suffisamment éloigné des habitations à ses groupes montpelliérains, tant dans les Vendredis du Kiosque Bosc que dans la vie courante. Ainsi



TERRAINS DE JEUX ET PARCOURS D'AVENTURE

A côté du sport, l'aventure, le jeu, sont des éléments de l'épanouissement des enfants. Il a fallu multiplier les efforts.

Centres aérés

D'abord, au Centre de Bionne, existant et amélioré, sont venus se joindre par l'action conjointe de la Ville et des Associations de Jeunesse, le nouveau Centre de Grammont, celui de Villeneuve-les-Maguelonne et les mercredis laïques. Les Maisons pour Tous multiplient également dans les quartiers, à La Paillade, à Saint Martin, au Centre-Ville (Jean Moulin, Le Relais), à Tastavin, au Plan Cabanne, à Figuerolles, une action largement au service de la jeunesse : Poterie, Photographie.

Une expérience originale : les ludothèques se développent à partir de la Guirlande, grâce aux associatifs bénévoles et inventifs. Il s'agit de louer aux enfants, à des prix très modiques, non plus des livres mais des jouets : le succès de l'opération était à la clé.

Terrains de jeux et d'aventure ensuite

Tout était à créer en ce domaine, à l'exception notable et de qualité de Montmaur. L'effort a été poursuivi et amplifié : terrain et parcours des bords de la Mosson, de la Pinède Nord et du Versant du Lac, à La Paillade. Le parcours de jeux et sportif du stade Claude Béal, à la Rauze, est venu s'y ajouter, ainsi que les équipements en cours à Grammont. La Place d'Italie, à La Paillade-Nord, a été modifiée pour faire un terrain de jeux pour les enfants trop longtemps oubliés de Phobos. L'ancien emplacement du Pilory, près du Cimetière de Celleneuve, est devenu un terrain de jeux, ainsi que le terrain d'aventures qui va entrer en fonction pour les enfants de La Paillade, de Celleneuve, du Petit Bard, de la Pergola et de la Martelle, rue Favre de Saint Castor. Le Domaine de Bonnier de la Mosson, qui va ouvrir tout près est un merveilleux plan de 15 hectares où les enfants pourront courir et jouer.

Parcs publics et jeux pour les enfants

Tous les parcs sont systématiquement aménagés afin de permettre aux mamans où aux enfants de jouer ou de se détendre dans de bonnes conditions : parc de la Guirlande, à Gély, parc Sainte Odile à Boutonnet, Parc Antigone au Pont Juvénal, Parc de la Maison pour Tous de La Paillade, ancien domaine des Baroncelli, Esplanade entre les cités Paul Valéry, le Pas de Loup, le terrain en voie d'aménagement devant l'église Notre-Dame de la Paix, avenue Paul Valéry, Esplanade de la Maison pour tous au Lemasson, jardin public des Cévennes, ouverture permanente du Parc des Beaux-Arts au Centre Ville, Parc de Beljuel à Celleneuve. De peur de lasser, ne citons pas les jeux d'enfants mis systématiquement en place dans des dizaines d'emplacements, grâce à l'aide bénévole des Comités de Quartiers, effort toujours à continuer, qui se poursuivra à l'Aiguelongue avec l'aménagement de la « maison du Fada ».



Des emplois pour les jeunes

Par l'Ordonnance du 26 Mars 1982, destinée à garantir la qualification professionnelle des Jeunes de 16 à 18 ans, le Gouvernement entend établir les bases législatives de la première étape d'un programme ambitieux qui devra conduire, en 1985, à ce qu'aucun jeune de cet âge ne se présente sur le Marché du Travail, s'il n'a acquis une formation professionnelle sanctionnée par un diplôme.

Déjà, la Municipalité de MONTPELLIER a pris l'initiative depuis le 15 Juin de mettre en place un dispositif d'actions coordonnées, en direction des 800 jeunes chômeurs que compte notre Ville et qui sont ainsi lancés dans la vie active, sans une formation suffisante, sans qualification qui leur permettrait de trouver l'insertion professionnelle et l'insertion sociale auxquelles ils aspirent.

Il s'agit de recenser ces jeunes, connaître la situation pour élaborer les solutions les plus justes possible, coordonner l'activité des partenaires locaux.

C'est le rôle de la Permanence d'Accueil, mise en place par la Municipalité dans les locaux de la Mairie.

600 Jeunes de 16 à 18 ans ont déjà été accueillis individuellement par cette Permanence pour la Ville de MONTPELLIER, et seront orientés selon leurs besoins vers un des stages suivants :
— Stages de Formation Professionnelle Alternée (30 % du temps de formation s'effectuant en entreprise)

STAGE DE QUALIFICATION

- D'une durée de 5 à 8 mois
- Prépare une qualification professionnelle précise
- 30 % du temps de stage se passe en Entreprise
- Le stage prépare à des diplômes reconnus, ou est sanctionné par des unités de valeur capitalisable
- Il faut déjà clairement avoir fait un choix professionnel pour entrer dans ce stage.
- Stages d'Orientation Approfondie (Pour ceux qui ne savent pas quelle filière adopter au départ).

STAGE D'ORIENTATION

- Stage d'une durée de 4 à 6 semaines
- Pour les Jeunes ayant déjà une formation de base et cherchant leur orientation professionnelle
- Ce stage court doit favoriser la détermination d'objectifs professionnels par la rencontre avec le monde du travail et les professionnels ainsi que l'évaluation de son bilan personnel.
- Stages d'Insertion Sociale (50 % du temps de formation s'effectuant en Entreprise).

STAGE D'INSERTION SOCIALE

- D'une durée de 7 à 10 mois
- S'adresse aux Jeunes qui ont des difficultés sociales et un niveau scolaire assez bas
- Ce stage permet d'élever leur niveau de connaissance générale et de rattraper des retards scolaires
- Il a pour objectif de faire découvrir le monde

du travail afin que les stagiaires puissent se définir un projet professionnel

• 50 % du temps de stage se passe en entreprise.

Ce dispositif s'adresse en priorité aux Jeunes de 16 à 18 ans sans emploi et demandeur de formation.

Le Jeune a le statut de stagiaire de la Formation Professionnelle, il lui sera versé une indemnité forfaitaire de 500 F mensuels pendant les six premiers mois et de 700 F mensuels pendant les mois suivants, il bénéficiera de la protection sociale.

Sous la Présidence des représentants de la Municipalité, MM. BONNET, VEZINHET et Mme BARALE, des réunions de travail ont lieu régulièrement à la Mairie avec les responsables de la Permanence d'Accueil d'Orientation et d'Information, les principaux partenaires de la Formation, le C.I.O., l'A.N.P.E., l'A.F.P.A., les représentants du patronat, du Comité Local pour l'Emploi, les Syndicats, les Maisons pour Tous, les mouvements de jeunesse ; afin que tous ensemble travaillent à la mise en place et au suivi de ce dispositif.

Un premier Stage d'Insertion est prévu pour le 27 Septembre 82 à la Maison pour Tous TASTAVIN, il accueillera une première tranche de 15 candidats, mais le véritable démarrage de l'action est prévu pour début Novembre 82 ; 2 400 Jeunes entreront en stage d'ici fin 82 dans le département de l'Hérault. Une nouvelle tranche sera immédiatement mise en place pour début 83.

Monsieur le Député Maire et la Municipalité de MONTPELLIER demandent aux ENTREPRESES et ADMINISTRATIONS une collaboration étroite afin d'accueillir les jeunes stagiaires, ils peuvent pour cela prendre contact directement avec la Permanence d'Accueil Municipale : Bureau n° 2 à la MAIRIE Tél. : 64.34.34 Poste 4429

Dans le dispositif mis en place par le Ministre de la Formation Professionnelle, la Municipalité de la ville de MONTPELLIER prend une part prépondérante afin que chaque jeune construise son avenir dans les meilleures conditions.

L'Equipe municipale



Pour une vie active

La formation des jeunes comme nouvelle priorité n'est réellement efficace que si elle correspond à une politique volontariste en matière de création d'emplois.

Notre ville n'était pas spécialement favorisée dans ce domaine.

C'est pourquoi, depuis 1978, la ville et le district urbain de Montpellier ont intensifié leur prospection industrielle et négocié en un temps de décentralisation l'implantation d'établissements générateurs d'emplois. C'est ainsi qu'ont pu être négociées les arrivées du CNEEMA-ENGREF (100 emplois), du Laboratoire National de Santé (240 emplois), l'UGAP (70), et ces derniers mois l'hôpital Lapeyronie, et les futures créations d'emploi qui s'ajoutent à celles réalisées par la ville à la suite du Contrat de Solidarité : SMTH, CHR : GRI (120 emplois), Intertechnique (500) etc.

Une ville qui se préoccupe des créations d'emploi est une ville qui respecte ses citoyens et leur crée les seules véritables conditions d'une vie heureuse.

une entreprise locale de dimension nationale

TRAVAUX PUBLICS

BEC

BATIMENT

CONSTRUCTION

BEC Construction participe à la réalisation d'Antigone

Siège social : 34920 Le Cres - B.P.n° 7 Tél. : (67) 70.13.35

174 - 064

ENTREPRISE

SARIVIERE

S.A.

- Horticulteur
- Fleuriste
- Paysagiste

Pépinières

Allée paysagée à MAURIN
18, rue de la Bandido, 18
MONTPELLIER

Tél. : 92.15.01



- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES

LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux

Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

RENAULT

Vehicules Industriels

Mécoulour

Rue de la Castelle
Montpellier - ZI
Tél. 27.72.00

ZI de la Lauze
34430
St Jean de Vedas
Tél. 42.44.00

OUVERT DE
7H à 18H30

montpellier
quartier facultés
la Clairière
DU STUDIO AU P.4
à l'écart du bruit tout près de tout
livraison octobre 1982

LOCATION GARANTIE
avec rentabilité jusqu'à 6%

bureau de vente ouvert sur place
route de mende à côté du parc st-odile
tél. (67) 54.28.51

construit aussi
LE COTEAU BOISE
tél. (67) 54.27.40



aux Aiguelongues
LE COTEAU FLEURI
appartements-villa

EVEILLER LES JEUNES A LA CULTURE

La jeunesse se doit d'être l'une des priorités de toute vie culturelle. Cet effort a été pris en compte. Il commence par la mise en place, ici ou là, ou le renforcement des bibliothèques de jeunes dans les quartiers, des bibliothèques dans les écoles. La décoration artistique des écoles est un des moyens de cet éveil. Il se continue par le développement des activités artistiques à l'école, éveil à la musique, au théâtre, présentation de marionnettes, développement des travaux pratiques, d'archéologie. Un effort tout particulier a été fait dans le domaine musical par le développement du Conservatoire où le nombre des élèves a plus que doublé en près de cinq ans, avec les annexes du Conservatoire mis en place dans les quartiers. Le succès est tel qu'à l'avenir cet effort doit se restructurer pour mieux se développer. Il sera vraisemblablement nécessaire de séparer, à l'avenir, le Conservatoire destiné à former les musiciens et les meilleurs mélomanes avec un effectif plus réduit d'une part, et une école municipale de musique encore plus largement ouverte, encore plus décentralisée dans les quartiers pour donner à tous ceux qui le désirent le sens merveilleux du musical d'autre part.

Le Festival du Théâtre du Jeune Public, qui en sera, en 1983, à sa troisième édition, organisé par la Ville et l'Etat, a connu un grand succès. Il a permis à des milliers de jeunes de découvrir le théâtre à travers des spectacles faits pour eux. La Ville, devant ce succès, a d'ailleurs décidé de créer un bureau spécial, confié à Mme RICHARD, enseignante détachée destinée à être le contact entre l'enseignement primaire et secondaire et la Ville afin d'y développer et d'y faciliter tous les efforts culturels. Jazz et Rock participent à cette culture de la jeunesse et sont traités par ailleurs.

Sur le plan musical, l'effort et l'accueil enthousiaste de la jeunesse sont traduits par la renaissance et le succès des Jeunesses Musicales de France. Le nouvel auditorium du Musée Fabre va permettre, dès cette année, de mieux introduire les enfants dans le monde de la peinture et de la création. L'auditorium leur présentera, en effet, les techniques de l'œuvre peinte, les grands axes de l'Histoire de la Peinture et les grandes œuvres du Musée, avant la visite proprement dite de l'ensemble du Musée Fabre qui vient de doubler en superficie et donc en qualité, quant à l'importance des œuvres exposées. Dans les mêmes locaux, la discothèque de prêt a connu de la part de la jeunesse un extraordinaire succès appelé à se développer. Plus que jamais, jeunesse et culture se doivent de battre à l'unisson.

L'ORCHESTRE ET LES JEUNES



Comblent de manière vivante les lacunes de l'éducation musicale traditionnelle.

Il vous est peut être arrivé, passant devant le théâtre, de voir 3 à 400 enfants pénétrer dans la grande salle. Il est 9 heures ou 14 heures. Encadrés par leur instituteurs, ils viennent participer à un concert éducatif donné par l'Orchestre.

Ces séances au nombre de 14, vont permettre à tous les élèves des C.M.2 de la Ville d'assister à 2 concerts chaque année.

Le but ? Si vous entrez dans la salle vous le comprendrez vite : présentation des instruments, différenciation des timbres, dialogue entre les enfants et le Chef d'Orchestre, interventions spontanées des musiciens, réponses des élèves ; parfois on chante tous ensemble.

La présence d'un orchestre leur apporte le complément indispensable de toute initiation musicale : la présence de la musique vivante, et l'éducation de l'écoute. Tout cela peut être un moteur puissant dans leur éducation musicale.

Autre illustration du rôle en quelque sorte pédagogique de l'Orchestre, les répétitions ouvertes aux scolaires : l'expérience a été renouvelée plusieurs fois et s'étendra cette année à la demande des professeurs d'éducation musicale des collèges, 20 à 30 élèves viendront assister à une séance de travail des musiciens. Ces séances s'adressent non plus au primaire mais aux élèves du secondaire plus amplement informés. Préparés par leurs professeurs qui leur ont analysé l'œuvre au programme, ils vont alors comprendre ce qui est le travail de mise au point d'une partition d'orchestre, tout le côté artisanal qui n'apparaît pas au concert.



Le point sur les crèches et les haltes-garderies

A propos de l'inauguration de la nouvelle crèche aux Cévennes



Nous inaugurons aujourd'hui la première crèche de notre mandat. Cette belle réalisation pour la petite enfance dans ce quartier populaire est l'œuvre de tout le quartier.

Chacun par ses interventions, ses actions propres a aidé la municipalité à l'aboutissement de ce projet.

Pour la première fois dans notre ville une crèche est construite en étroite concertation avec les utilisateurs.

La population a pu donner son avis sur les plans que j'ai moi-même présentés dans ce quartier. Le personnel a suivi l'évolution des travaux avec l'architecte M. ACQUIE qui doit être ici remercié. A l'écoute de chacun, il a su tenir compte des avis, des réflexions de la directrice Mlle CASTELLA, du personnel de P.M.I. (protection maternelle et infantile).

Un effort d'équipement important a été réalisé pour cette crèche, à rendre jaloux nos autres établissements. Des jouets éducatifs aux jouets de plein air, nulle crèche n'est encore dotée d'un aussi grand choix de matériel ce qui est un stimulant pour le personnel qui prévoit d'installer une salle de musique pour nos tout petits.

Cet équipement, évidemment, coûte cher aussi je me permets de solliciter les différents organismes D.A.S.S. et C.A.F. pour que la subvention demandée puisse nous être accordée.

Cette crèche va recevoir 40 enfants de 0 à 3 ans. Quarante enfants, c'est peu par rapport aux besoins mais c'est le nombre idéal pour permettre au personnel de travailler dans de bonnes conditions. Nous avons tenu à ce que le centre de P.M.I. géré par la D.A.S.S. soit attenant à la crèche, ce qui, avec l'école maternelle toute proche va permettre d'organiser un travail commun entre toutes ces structures en direction de la petite enfance. La crèche peut devenir un centre d'animation de ce quartier.

La crèche par son ouverture vers l'extérieur devient le lieu privilégié d'éveil du tout petit. Par son personnel qualifié, un matériel bien adapté, une participation plus grande des familles à son fonctionnement, elle joue un rôle unique dans le développement psychomoteur de l'enfant.

De plus, notre municipalité sensible aux problèmes de la petite enfance et à l'écoute de l'évolution des crèches, s'est dotée durant ces années d'un personnel qualifié. Toutes les crèches ont maintenant une éducatrice de jeunes enfants, un pédiatre engagé à plein temps et demi-temps, c'est une psychologue à mi-temps que nous avons embauchée.

Mais des crèches de ce type, il en faudrait encore beaucoup pour nous permettre de répondre aux demandes.

Des haltes-garderies ont été ouvertes, d'autres sont en voie de réalisation aux Aubes, à la Babote mais cela ne suffit pas pour répondre aux besoins des femmes travailleuses.

Le projet d'une nouvelle crèche est prêt à côté de la maison de l'Agriculture : une subvention d'Etat longtemps refusée par l'ancien gouvernement nous a été accordée avec l'arrivée du nouveau, mais quelques problèmes administratifs s'opposent à sa réalisation. J'en appelle à tout ceux qui sont intéressés par cette réalisation à intervenir.

Pour terminer, je voudrais parler du fonctionnement des crèches. Le coût en est très élevé pour les collectivités locales? Il est nécessaire d'intervenir auprès des entreprises de la ville comme nous essayons de le faire pour les convaincre de participer au fonctionnement.

Obtenir une aide financière pour le fonctionnement, c'est l'affaire de tous en particulier des organisations syndicales, sensibilisées aux problèmes des femmes travailleuses.

La multiplication de crèches collectives nous concerne tous. Le gouvernement actuel a exprimé la volonté d'aider à de nouvelles constructions, la crèche est devenu aujourd'hui l'élément indispensable à l'éducation du tout petit. Faisons ensemble que rapidement nous puissions inaugurer d'autres établissements.

Des projets de nouvelles crèches sont en cours ou en préparation à Antigone, à Edouard VII, à Tastavin-Lemasson etc.

Roseline Sutra
maire-adjoint

Un comité local pour la santé à Montpellier

Le Comité Local de promotion de la santé doit se mettre en place à Montpellier durant le mois d'octobre 1982.

Son but est de réunir les professionnels de la santé et les usagers pour qu'ensemble ils déterminent des actions de prévention jugées prioritaires pour notre Ville. Il doit pouvoir intervenir sur tous les problèmes de santé qui se posent : médecine du travail, maladies professionnelles, environnement, petite enfance, grands fléaux etc. A l'initiative de la Commission Santé du Conseil Municipal, le Comité Local pour la Santé tiendra dans notre Ville une importante réunion de travail avant la fin octobre 1982. A cette occasion, Jacques ROUX, Directeur Général de la Santé, viendra à Montpellier pour mettre en place ce Comité Local. Des commissions de travail seront créées qui permettront un travail au plus près de la population. Ces commissions travailleront sur les questions telles que : médecine du travail, santé de l'enfant, cadre de vie et environnement etc. Ces thèmes seront définis ultérieurement pour être présentés de manière très précise au Comité Local pour la Santé. En associant le médecin, le syndicaliste, le membre d'une association d'infirmières, le membre d'un Comité d'Hygiène, à la politique

de prévention, le Comité Local mettra en œuvre une politique de prévention au plus près de la population. A ce titre, le Ministère de la Santé est prêt à accorder un financement pour la réalisation de certains objectifs.

Une initiative dont notre Ville avait grand besoin. Le succès de cette journée doit permettre le démarrage d'une grande politique de prévention en faveur des travailleurs et de la population. Que ceux qui sont intéressés par cette question soient attentifs à toute nouvelle information qui prochainement donnera plus de précisions.

Roseline SUTRA
Maire-Adjointe
Déléguée à la Santé

N.B. - Le Conseil Municipal de Montpellier a autorisé dans sa séance publique du 12 juillet 1982 la création de ce Comité Local pour la Santé. Il travaillera en liaison avec le Comité Départemental et Régional.

Pour tout renseignement : Madame SUTRA, Maire-Adjointe - Tél. : 64.34.34 Poste 4227.

Entreprise de travaux

SOBEA

publics et privés

SOCEA-BALENCY

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers - Tél. : 92.12.86



Entreprise générale de peinture

Revêtements sols - papier peint - peinture vitrerie

RICHARD DE LA VEGA

Chateau de la Mogère • Route de Vauguière - 34000 Montpellier
TELEPHONE 65.89.65 / 64.50.82

CONSTRUCTIONS
METALLIQUES
FERRONNERIE
MENUISERIE
METALLIQUE
CLOTURES
S.A.E.G.
SOCIETE
DES ANCIENS
ETABLISSEMENTS
GOMEZ
17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérant : Phr. ZAPATA
Tél. : 92.02.83

Incroyable mais vrai !

A Montpellier ville :
F4 = 88m²
 (récent, état neuf, ascenseur, parking)
240.500 F.
 encore sous garantie décennale
Louable 1600 F par mois + charge

Silbert Malaval Immobilier
L'AGENCE EFFICACE
 14, bd du Jeu de Paume • 34000 Montpellier
 Tél. : 58.94.09 ou 27.90.75

COUP D'OEIL SUR LES CHANTIERS



Voirie : Faciliter la circulation des particuliers et des transports en commun



La construction du dénivelé de la route de Ganges pour desservir l'Hôpital Lapeyronnie.

La première tranche du nouveau grand hôpital de Montpellier, l'Hôpital Lapeyronnie, ouvrira en Février 1983. Dès la fin de cette année le dénivelé d'accès, réalisé par la Ville de Montpellier et financé par cette dernière avec l'aide de l'Etat, du C.H.R. et du Conseil Général sera achevé. On reconnaît à gauche, les derniers bâtiments de la Colombière (Font d'Aurelle) et au-delà, le Centre Administratif André Bénéch et le début de l'Hôpital Lapeyronnie.

A l'est de la ville, la suite de l'aménagement Grammont - Saint-Etienne



Domaine de Grammont - Sport - 2^e tranche

La deuxième tranche du Domaine de Grammont est quasiment terminée. Elle sera officiellement inaugurée le Samedi 16 Octobre, à 11 h 30. Cette tranche comprend : dix terrains de tennis et quatre nouveaux terrains de football et de rugby. L'un, stabilisé, est immédiatement utilisable, les trois autres qui ont été ensemencés en gazon et ne seront disponibles que dans quelques mois. La troisième tranche débutera en 1983 pour finir l'ensemble avec le stade d'athlétisme, un gymnase et la piste cyclo-touriste encerclant le domaine.

Complexe du Cimetière Saint-Etienne : Route de Mauguio

Le Cimetière Saint-Etienne, qui succède au Cimetière Saint-Lazare comme Cimetière de Montpellier, est sur le point de s'achever. La première inauguration du crématorium et des salles funéraires aura lieu peu avant la Toussaint. L'ensemble comprendra les bureaux administratifs de déclaration de décès de la Mairie (une annexe restera à la mairie du Polygone), des salles funéraires pour la garde des corps avant l'enterrement, à la disposition des familles, un crématorium, ainsi que tous les locaux techniques et le garage de la Régie Municipale des Pompes Funèbres qui s'y installera définitivement, quittant la Mairie du Polygone et ses locaux techniques de la route de Sète. Le cimetière est régulièrement desservi par la ligne n° 15 de la S.M.T.U. qui y a son terminus.



Réalisation - **DEROMEDI**

SONEGERIM vous propose

A la Grande Motte « Les Terrasses de la Mer »
 Près du Pont du Vidourle. Un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées.
 Tél. : 56.80.54

MONTPELLIER CENTRE LA GUIRLANDE
 Rue de Font-Carade, près du jardin des poètes donnant sur un parc centenaire
 Une résidence de qualité dans la verdure d'un site classé
 Tél. : 58.93.70

MONTPELLIER OUEST les collines d'estanove
 Route de Laverune
 à deux pas du centre ville
 Centre commerciale Poste. Piscine. Tennis
 Tél. 42.74.55

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE
 Appartements du T1 au T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation.
 PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix :
 NOM _____ ADRESSE _____

A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutalou, route de Laverune - Montpellier - Tél. : (67) 42.91.60

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

GUY HERVE

Bureau : 19, rue Henri-René
 34000 MONTPELLIER
 Tél. : 64.44.14

CARRIERES DE LA MADELEINE S. A.

Tel. : BUREAU 42.42.60
 Chantier : 78.15.11 - 78.14.78

Chantier R. N. 108
 34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE
 ADRESSE POSTALE :
 BOITE POSTALE 1244
 34011 MONTPELLIER CEDEX

BAUDOIN climatisation
 froid industriel

288, rue du Mas de Portaly
 34000 MONTPELLIER
 Tél. : (67) 92.28.59
 Téléc. : 490888-44

rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
 ASSAINISSEMENT • GAZ
 ROUTES VRD

1, Avenue Lepic, 34 MONTPELLIER
 Tél. (67)42.45.99

éd. Rogier ing ETP

CHAPTAL LOCATION

Roulez en Mercedes

Véhicules tous modèles
 Route de Sète - St-Jean-de-Védas
 Tél. 42.50.42 / 42.76.00

Fermaud

TEL : 79.48.97

● TRAVAUX PUBLICS
 Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

● ASSAINISSEMENTS

● SABLIERES DE GIGNAC
 CARRIERES DE GARASTRE
 Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

● TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
 B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Aux Armes de Saint-Etienne A. MARTIN-PRIVAT Distributeur Ets RUGGIERI

CHASSE - PECHE - COUTELLERIE - ARMES DE POING - MATERIEL DE RECHARGEMENT - TIR A L'ARC - CHASSE SOUS-MARINE
 18, place Saint-Denis - 34000 Montpellier - Tél. : (67) 92.14.97

si vous partez à deux en famille...

découvrez les vols blancs

TARIF RÉDUIT FAMILLE

MONTPELLIER PARIS 360^F

ALLER SIMPLE PAR PERSONNE SUR VOLS BLANCS AU 11/1982

C'est l'un des tarifs réduits que propose AIR INTER sur ses vols blancs exclusivement aux familles de 2 personnes : époux, épouse ou l'un des deux accompagné de son enfant de moins de 25 ans (étudiant de moins de 27 ans)

AIR INTER

Pour connaître tous les avantages tarifaires proposés par AIR INTER sur ses vols blancs et aussi sur ses vols blancs demandez le GUIDE DES TARIFS RÉDUITS à votre Agence AIR INTER ou à votre Agence de voyages ou écrivez à AIR INTER CC 15 - 1, Avenue de Narbonne-Denis - 95500 PANDÉVILLE (95) 15.01.01

Pour tous renseignements, adressez-vous à votre Agence de voyages, à AIR INTER MONTPELLIER - Tél. (67) 45 02 50 - Bureau du Polygone - Tél. (67) 45 51 90

AOP

TELEPHONE

RADIO TELEPHONE
 Recherche de personnes
 Renseignement - Devis
 Installations
 par de vrais professionnels

TÉLÉPHONIE HÉRAULTAISE

(67) 40.14.86

CILDH - CCIM

Votre employeur à la solution pour vous loger :
 Le Comité Interprofessionnel du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.
 Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements localisés réservés aux salariés des entreprises.

INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

CEs SERVICES ONT ETE CREEs POUR VOUS
 N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !
 CILDH - CCIM 26, rue de l'Alguillière - B.P. 2180
 34027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

LA GAMME LADA.

SKODA 1050 L
 6 CV, 4 portes, pneus à carcasse radiale, sièges couchettes à appui-tête, sièges arrière rabattables, ventricule, régulateur électronique.
 22505 F

LADA 1200S 7CV
 24700 F

LADA 2105 7CV
 29600 F

LADA 1600 9CV
 30200 F

LADA 1200 BREAK 7CV
 28200 F

LADA 4x4 NIVA 9CV
 44400 F

Garantie assistance Lada, avec Mondial-Assistance

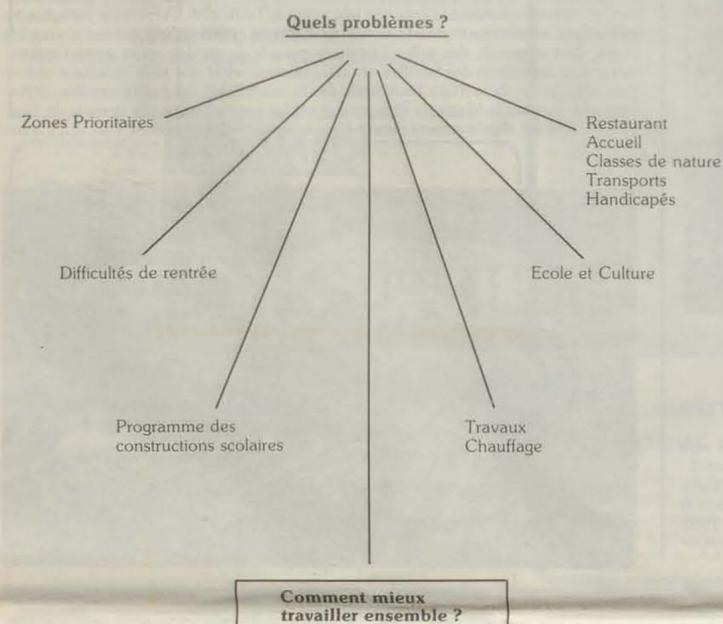
SKODA
 UNE ÉCONOMIE
 SKODA INTELLIGENTE

Garage **GUITARD**
 18, rue du Commerce - 6 rue Bourely
 34000 MONTPELLIER - Tél. 92.44.60

EXAMINER ENSEMBLE LA SITUATION SCOLAIRE PREPARER LE BUDGET SCOLAIRE 1983

— Une réunion élargie de la Commission de l'Enseignement, se tiendra le :
Vendredi 22 Octobre à la Mairie.

Sont invités :
Les fédérations de parents, les syndicats de travailleurs (Unions Locales) et d'enseignants, les associations de jeunesse, d'éducation populaire....



Par ailleurs, nous souhaitons participer à des rencontres

— dans les écoles,
— dans les entreprises,
sur tel ou tel problèmes pouvant se poser (projet d'école, opération 16-18 ans, mise en œuvre d'un projet éducatif, travaux nécessaires...) et cela avec les associations, les enseignants, le personnel et tous les gens concernés.

Inauguration du Groupe Scolaire des Aiguerelles.



Sur cette nouvelle réalisation voir M.V.V. n° 51.



Des parcours de santé ont été mis en place dans la ville, ici à La Paillade.

Donner, redonner à chaque Montpelliérain le goût du sport, ou simplement l'envie de se sentir en forme...

Nous avons créé des « Places aux sports », où chacun, quel que soit son âge, débutant ou confirmé, peut désormais pratiquer l'activité de son choix.

Pour que vive le sport partout dans notre ville, convaincus que sa pratique dépend des moyens mis en œuvre, nous avons déjà équipé 15 places aux sports.

Bien d'autres ouvriront incessamment.

Dans tous les quartiers, près de chez vous...

Les clubs sportifs nous ont apporté soutien et savoir-faire ; grâce à eux, nous avons pu tenir cet audacieux pari.

Aujourd'hui, la tentation est créée, l'élan est donné...

Georges Frèche

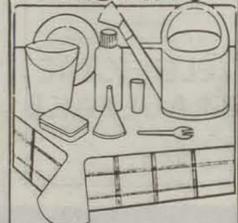
VOTRE LIVRET D'EPARGNE POPULAIRE

CHEZ

Bank Banque Populaire du Midi

à Montpellier, 6 Agences à Votre Service

PLASTIROA



La Matière Plastique et ses applications

21, 23 rue Foch
MONTPELLIER
TEL : 66.15.79

LAMOUR

jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS



4 km, route d'Aries
30320 Caissargues
Tel. (66) 84-23 35

90 114

CREDIT LYONNAIS LA BANQUE DU FUTUR VOTRE FUTURE BANQUE

CREDIT LYONNAIS
VOTRE PARTENAIRE

LA CAISSE D'EPARGNE DE MONTPELLIER

C'est avant tout :

- Un réseau à votre disposition
- 16 Bureaux urbains
- 27 Agences rurales
- 4 Bureaux mobiles

- des Hommes à votre service,
- des Conseils Objectifs et Désintéressés.

Là où est l'ÉCUREUIL.....



somimon
MARCHE
D'INTERET NATIONAL
DE MONTPELLIER

- Gère et met à votre disposition :
- Dépôts banalisés embranchés,
 - Dépôts frigorifiques.

Avenue du Marché Gare
Tél. : 92.29.60



Les cours de tennis du stade Richter



La maison des sports (Conseil Général et ville de Montpellier), 200 avenue du Père Soulas. Au rez-de-chaussée le « Centre d'évaluation de la Condition Physique et Sportive, responsable : Dr BENEZIS - Tél. : 54.51.02.

VILLE DE MONTPELLIER: PLACE AU SPORT



Le sport a toujours été l'un des fondements des grandes civilisations. Qui ne se souvient du monde grec, des Jeux Olympiques, perfection de l'âme, de l'esprit et du corps. «Mens sana in corpore sano», un esprit sain dans un corps sain, disaient les Romains. Depuis des siècles, notre société occidentale et européenne a parfois trop perdu le sens de la valeur du sport en tant qu'épanouissement de l'esprit. Seuls des bénévoles, des clubs, une élite parfois trop restreinte, maintiennent et tiennent haut levé le drapeau du sport français dans la compétition internationale depuis le début de ce siècle.

Il est indispensable que, comme quantité de grands pays, la France devienne un pays de sport de masse. Ce rôle relève de l'Etat, de l'Enseignement et, bien entendu, des clubs.

Une ville peut, cependant, y contribuer en essayant de coordonner les énergies nécessaires, de rassembler et de renforcer les structures indispensables pour atteindre à ce développement du sport et à travers lui à une meilleure santé pour tous, physique comme morale.

C'est le sens de l'opération «Place au sport - Sport pour tous - Sport santé» à Montpellier.

QUI ORGANISE ?

La Ville de Montpellier et sa Commission des Sports ont pris l'initiative de réunir dans une commission ad hoc les principaux responsables du sport dans la Ville :

- La Ville
- La Maison des Sports (organisme commun et pilote fondé à Montpellier, il y a trois ans, par l'Etablissement Public Régional de Languedoc-Roussillon, le Conseil Général de l'Hérault et la Ville)
- La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports
- La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
- Le Conseil Général
- Office Départemental des Sports
- L'U.E.R. d'Education Physique et Sportive du Languedoc-Roussillon
- Le C.R.E.P.S.
- L'Office Municipal des Sports (qui représente le tissu sportif de la Ville)
- Un représentant par club omni-sports
- L'Equipe professionnelle de football
- L'Université du Tiers Temps
- Les Clubs du 3^e Age
- Le Sport Scolaire
- Les comités de quartier

Voilà les intervenants qui, groupés dans la Commission ad hoc, dont le siège est à la Direction des Sports de la Ville (près de la Crèche du Polygone, avenue du bastion de Ventadour, tél. 64.33.64).

SPORT POUR TOUS - SPORT SANTE

QUELS SONT LES BUTS DE PLACE AU SPORT ?

Montpellier est déjà une ville sportive par la qualité de ses clubs, l'importance du sport scolaire et universitaire. Cependant, le rayonnement sportif n'atteint que certains milieux et ne touche qu'une minorité de la population. Il est indispensable, dans notre civilisation, où la durée du travail va diminuant (vers la semaine de 35 heures, abaissement de l'âge de la retraite, cinquième semaine de congés payés, allongement de la durée de la vie grâce au progrès de la médecine) d'offrir les possibilités de sport au plus grand nombre de gens, du plus jeune jusqu'à celui qui, malgré les ans, reste jeune de cœur. Comme la chanson, c'est de 7 à 77 ans avant et au-delà que s'inscrit «Place au sport», au cœur de la Ville.

FAIRE DU SPORT SANS DANGER

Initier au sport ceux qui l'ont trop longtemps ignoré ne va pas sans précaution. Il est indispensable avant d'entraîner à la pratique sportive le plus grand nombre, de veiller à ce que cela se fasse sans danger pour la santé des personnes concernées et, au contraire, au service de leur meilleure santé. C'est la raison de la création du Centre d'Evaluation de la Condition Physique et Sportive, à la Maison des Sports, avenue du Père Soulas, centre financé par le Conseil Général de l'Hérault et la Ville de Montpellier. Sous la responsabilité du Docteur BENEZIS, une équipe de médecins pratique gratuitement pour tout un chacun un bilan de la condition physique afin de donner les meilleurs conseils aux intéressés sur le sport à pratiquer, les précautions à prendre et la meilleure rentabilité pour le corps de cette pratique. Créé il y a trois ans, ce Centre est déjà saturé. Un deuxième Centre est en cours de construction au Domaine Municipal de Grammont. Il doit travailler avec l'Equipe de Football professionnelle et avec l'équipe de rugby à XV de deuxième division. Mais ce Centre sera également ouvert à tous les Montpelliérains comme le précédent. L'opération «Place au sport» veillera à ce que ses participants y soient «testés» afin de pratiquer dans des conditions optimales. Les participants seront bien entendu assurés.



« PLACE AU SPORT » DANS LA DUREE

L'opération «Place au Sport» n'est pas ponctuelle, ce n'est pas une semaine du sport, ce n'est pas une grande journée du sport. Place au Sport c'est l'action continue et régulière, au fil des années, permettant à toutes les habitantes, à tous les habitants d'une ville de pratiquer le sport, bien encadrés médicalement et sportivement, dans les meilleures conditions, près de leur domicile et gratuitement, car la pratique sportive doit revenir l'un des fondements de l'action municipale d'ici la fin de ce siècle. L'opération qui commence en octobre 1982 durera donc toute l'année.

« PLACE AU SPORT », AVEC QUI ?

L'encadrement d'une telle opération dans une Ville de plus de 200.000 habitants demande des effectifs nombreux, sur qui une ville doit pouvoir compter. Tout d'abord, une municipalité peut compter sur les sportifs de son personnel : les premiers moniteurs de «Place au sport», ce sont des volontaires du personnel municipal sportifs, motivés, qui seront placés par la Ville à mi-temps ou à plein temps au service de l'opération «Place au sport». L'U.E.R. d'Education Physique et Sportive est un élément essentiel de contact avec lequel il faut tenter d'insérer les étudiants dans la vie, au bénéfice réciproque des futurs enseignants du sport et des habitants de la Ville. Un club professionnel subventionné par une ville se doit de s'insérer dans le tissu urbain. Dans le cadre de la subvention accordée par la Ville à l'Equipe professionnelle de football, une convention est passée avec cette dernière pour que chaque joueur professionnel soit mis 8 heures par semaine à la disposition de l'opération «Place au Sport». Merci à l'équipe qui a aimablement accepté cette convention. Les clubs animés par des bénévoles appellent, quant à eux un autre type d'intervention, qui sera négocié avec les clubs.

« PLACE AU SPORT » AVEC LES CLUBS, POUR LES CLUBS

«Place au Sport» prend en compte la qualité et l'effort des clubs sportifs de la Ville. Elle n'entend pas se substituer à eux mais renforcer leur action. «Place au Sport» ce n'est pas le sport de compétition, ce n'est pas le sport de première ligne qui relève des clubs : «Place au Sport» c'est les premiers pas dans le sport des tout jeunes, des personnes âgées, de ceux qui ont abandonné le sport, de ceux qui veulent le faire en famille.

Les plus motivés rejoindront les Clubs, soit comme animateurs bénévoles, soit comme pratiquants quand, voulant dépasser «Place au Sport» ils feront de la compétition. C'est pour que cette osmose se fasse dans de bonnes conditions que les clubs, à travers les clubs omnisports, à travers l'Office Municipal des Sports, seront représentés dans la Commission ad hoc. Certains, s'ils le souhaitent, et bénévolement, fourniront quelques heures de moniteurs pour aider à «Place au Sport», établissant ainsi une passerelle entre l'opération générale et les clubs qui seront dans la vie sportive d'une ville la pointe de la pyramide sportive.

« PLACE AU SPORT », OÙ ?

«Place au Sport», c'est un numéro de téléphone. Pour tout renseignement la Direction des Sports de la Ville : 64.33.64. «Place au sport» ce n'est pas d'abord le sport sur les grands terrains de compétition, c'est le sport près de chez soi, sur le terrain, dans le quartier, près de l'école, dans les grandes salles de son Club du 3^e Age, dans la cour d'une Maison pour Tous. Place au Sport c'est le sport intime, sans effort, sans transport inutile. Les «Places au Sport» seront clairement indiquées dans la ville, c'est là que les moniteurs et responsables de l'initiation au sport seront à la disposition des habitantes et des habitants de la Ville. Clubs du 3^e Age, Mairie annexe, Maisons pour Tous, seront les relais fondamentaux d'informations de

la Direction des Sports dans la population ainsi que les clubs «Place au Sport», c'est aussi les points d'encrage des grandes équipes sportives de la Ville : à l'Ouest, La Paillade-La Mosson, à l'Est Grammont et demain à Veyrassi, au Nord. Lorsque cela sera nécessaire, les transports seront organisés pour la «Place au Sport» Jeunesse, ces annexes de quartiers, foyers de son développement aux grands ensembles sportifs pour les jours de fête, de week end ou du mercredi.

« PLACE AU SPORT », QUEL SPORT ?

S'initier au développement du corps, ce n'est pas forcément devoir pratiquer les sports de compétition et les grands sports populaires qui relèvent d'un club. «Place au Sport» c'est d'abord la marche, le parcours du cœur, le jogging, la gymnastique volontaire, l'initiation à la natation. «Place au Sport» ce n'est pas la compétition, c'est le jeu en famille, avec les amis du Club du 3^e Age, avec des amis du quartier. Des sports plus organisés et d'équipe : football, rugby, volley, hand ball, basket, boules, pourront certes y être organisés avec toujours en vue que les plus motivés, les plus passionnés pourront, à un certain stade, tout naturellement, aller s'inscrire à un club pour toujours mieux pratiquer leur sport favori ou celui qu'ils auront découvert grâce à «Place au Sport».

« PLACE AU SPORT », LES CONDITIONS DE REUSSITE ?

«Place au Sport» n'a de sens que si beaucoup veulent faire du sport ensemble. «Place au Sport» n'a de sens qu'avec les relais qui voudront bien l'aider, comités de quartiers au rôle irremplaçable d'information et de motivation, Clubs Sportif de Quartier mais aussi Clubs du 3^e Age (car aujourd'hui plus que jamais les retraités sont en excellente forme et entendent participer à la vie de la Cité). Maisons pour Tous qui accueilleront ou informeront sur «Place au Sport», médecins qui nous aideront à mieux faire comprendre le rôle du sport dans l'équilibre de la cité, enseignants qui jouent déjà un rôle essentiel pour l'éveil au sport de l'enfant. «Place au Sport» compte pour motiver la population sur tous ceux qui s'occupent déjà de ce problème : guides, scouts, éclaireurs, sur les organisations de jeunesse et populaires : Foyers ruraux, C.E.M.E.A., M.J.C., Léo Lagrange, F.O.L., aussi bien que sur l'Université du Tiers Temps, les réseaux «Rencontre» et les Clubs du 3^e Age.

Montpellier est depuis des siècles une capitale universitaire. Elle est aussi et naturellement devenue une capitale culturelle : pourquoi ne pas en faire, demain, une grande ville du sport, de la joie, de la santé. Place au sport !

La Commission Ad Hoc



JEAN LEFEBVRE

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILON

Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7.025, 34022 Montpellier cedex
Tél. : 75.36.80 Télex 480-177 TAFIL-MONTP

DEFRICHONS L'AVENIR.

CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU MIDI

762 55

SOCAF

Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux Publics

Siège social :
30, Plan du Château
d'O Maurin 34970 Lattes
Tél. : (67) 27.85.21 ou 70.07.34

Une stratégie musclée...

Privé d'oxygène, le muscle s'appauvrit. Faute d'installations et privés d'argent, les clubs sportifs périclitent.

Montpellier était en 1977 une ville anémiée : une injection massive de fortifiants s'imposait. Nous n'avons pas ménagé nos efforts. Les chiffres ci-contre sont éloquent. C'est à ce prix que notre ville a retrouvé son tonus.



1976 126.472 F

1977 203.567 F

1978 430.000 F

1979 450.000 F

1980 500.000 F

1981 530.000 F

1982 600.000 F

Attribution des subventions aux clubs sportifs de Montpellier. (Tableau, courbe de 77 à 82)

...et un coup de pouce pour nos champions.

Nous soutenons le sport de haut niveau, irremplaçable stimulant pour les jeunes.

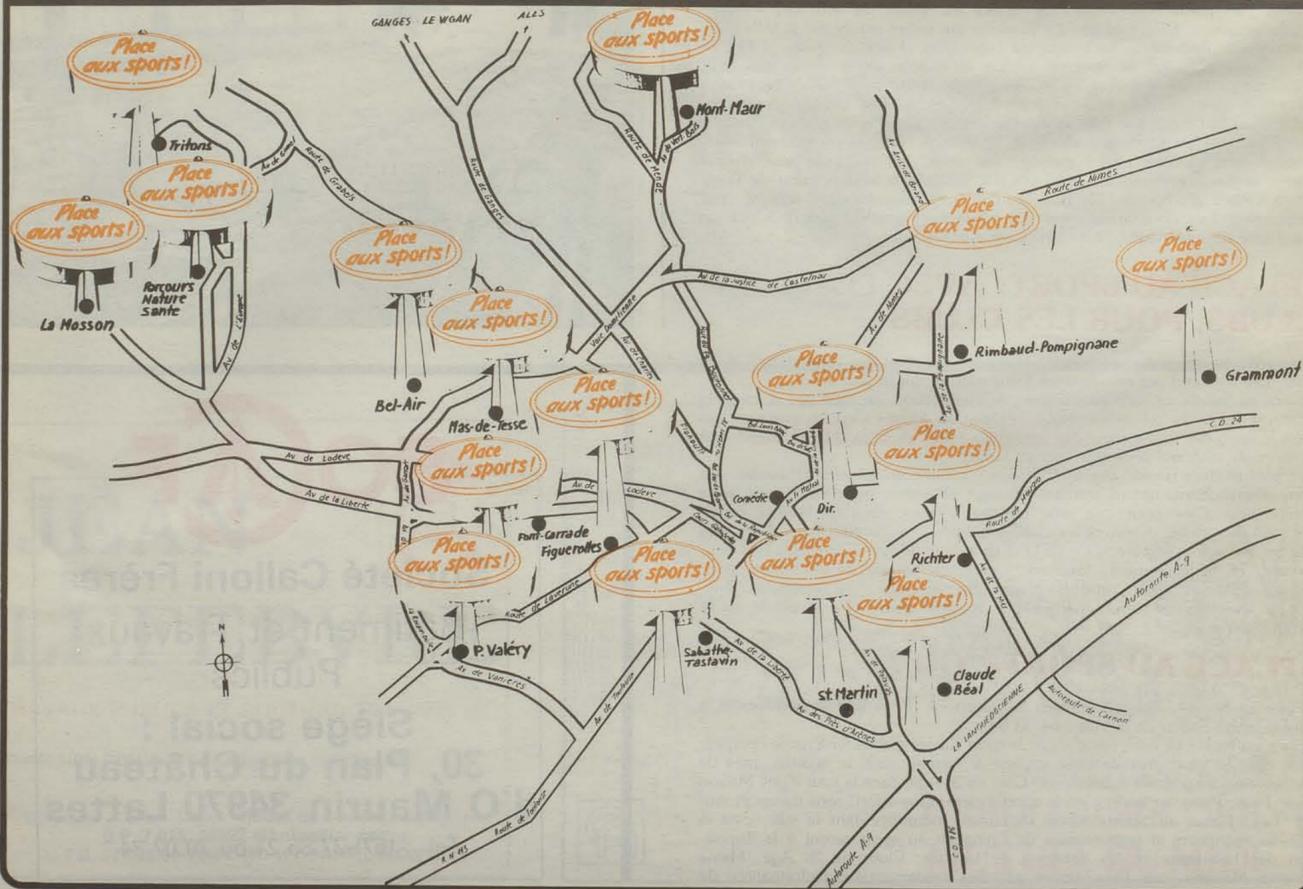
Notre effort a porté ses fruits. Les exemples du football et du volley-ball, entre autres, sont éloquent.

Notre équipe de football professionnelle, en 1980, a conquis de haute lutte sa place en première division.

Aujourd'hui elle s'efforce de retrouver son rang parmi l'élite.

Une subvention de 80 000 F, allouée à nos 3 grands clubs de volley-ball, leur a donné l'impulsion nécessaire ces dernières saisons pour se mesurer aux meilleurs.

16 « place au sport » pour la santé de tous les Montpelliérains



Montpelliéraines, Montpelliérains,

Ces réalisations vont entrer à votre service. Vous êtes cordialement invités aux inaugurations

L'Equipe Municipale

Objet et adresse	Date	Heure
Restaurant scolaire du Pas du Loup	Jeu 7 octobre	12 h
Maison des Rapatriés - Réception du nouveau directeur de l'ANIFOM, rue Pitot	Mercredi 13 octobre	18 h
Inauguration de la 2 ^e tranche, de 22 ha, de la zone sportive du domaine de Grammont (4 terrains de football et rugby, 10 tennis etc...) route de Mauguio	Samedi 16 octobre	11 h 30
Dénomination de la rue Jean SEGONDY (plan des 4 Seigneurs)	Lundi 18 octobre	12 h
Pose de la 1 ^{re} pierre de la Pouponnière BELLEVUE à l'AIGUELONGUE	Jeu 21 octobre	11 h 30
Parc public des Beaux-Arts et passerelle vers l'esplanade, au-dessus du Bd Sarrailh	Vendredi 22 octobre	11 h 30
Terrain d'aventure et de jeux des enfants de PHOBOS - Paillade - Nord - Place d'Italie	Samedi 23 octobre	11 h 30
Locaux de la troupe de danse ISEÏON, rue Fouques aux Arceaux	Vendredi 29 octobre	18 h
Interconnexion des réseaux d'adduction d'eau de Montpellier et du SIVOM de Maugio - Pérols, près du stade Richter	Samedi 30 octobre	11 h 30
Crématorium du cimetière ST-ETIENNE et salons funéraires (rue de Mauguio) - Terminus de la ligne 15	Dimanche 31 octobre	11 h
Club du 3 ^e âge de la cité Astruc (anciens locaux de la cuisine centrale des écoles)	Mercredi 3 novembre	10 h
Salle « Gaston Baissette » à la Bibliothèque Municipale	Vendredi 5 novembre	18 h
Pose de la plaque commémorative de la 1 ^{re} Ecole Normale d'instituteurs près de la Cathédrale (Annexe du Conservatoire)	Mercredi 17 novembre	11 h 30
Espace vert public du quartier Celleneuve, le long du cimetière	Samedi 20 novembre	11 h
Terrains d'aventures des enfants de la Paillade - Celleneuve, Petit-Bard et Pergola, rue Favre de St-Castor	Samedi 27 novembre	11 h
Bureau municipal de tourisme au Capoulié - rue Maguelonne	Samedi 11 décembre	11 h

Ville de Montpellier

« Mois de l'Expression »

pour tous les Montpelliéraines et Montpelliérains

La ville

Les associations montpelliéraines

Les intervenants culturels de notre cité

Les créateurs

vous proposent un mois d'activités culturelles permanentes

Rock : Tous les jours de 12 h à 14 h au Kiosque Bosc.

Podium de la place St-Côme

Tous les jours de 12 h à 14 h et de 17 h à 20 h. Théâtre, musique, danse, chansons etc.

Dans les quartiers et maisons pour tous

animations permanentes et spectacles

tous les jours de 12 h à 14 h et de 17 h à 20 h

Spectacles sur le podium de la place de la Comédie

GARE LAITIÈRE marques CANDIA - CONCORDE - LACTEL
56, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tel. (67) 92.29.65

Spapa
toujours à votre service
Étanchéité asphalte et multicouche
Couverture et bardage
Vente de table, banc en pierre
Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. : 59.11.31

COSTE PEINTURES
Papiers Peints, peintures revêtements, moquettes
RUE St-MILAIRE, MONTPELLIER
65.69.65

ETS MASCLAUD
« sécurité auto »
877, avenue de Boirargues - 34000 Montpellier
TEL. : (67) 65.03.03 / 65.13.94
• Transformation véhicule au gaz (GPL)
• Agent Général CENTURY MOTOR GAZ
• Véhicules neufs
• Occasion toutes marques
• Boutique RENAULT
CARROSSERIE • PEINTURE • MECANIQUE
ELECTRICITE • MISE AU POINT • DEPANNAGE

Foire aux associations : plus de 25 000 visiteurs

L'an dernier, fin Septembre, avait eu lieu, pour la première fois à MONTPELLIER, une Foire aux Associations, avec un double but : faire se rencontrer les associations travaillant sur la ville, d'une part et faire connaître aux Montpelliérains la richesse et la diversité de la vie associative dans leur ville, d'autre part. Cette foire ayant remporté un très vif succès et beaucoup d'associations nous ayant demandé de recommencer, le 19 septembre a eu lieu la 2^e foire aux Associations. Elle connut un succès encore plus éclatant : plus de 250 stands, plus de 25 000 visiteurs, presque tous très curieux de ce que représentait telle ou telle association. Bref, une journée de rencontre, de chaleur et d'amitié.

La veille avaient eu lieu les **Etats Généraux des Associations**. Il s'agissait alors d'une journée de travail axée sur 3 thèmes :

- Problèmes intérieurs à la vie des associations
- Intervention des Associations dans la vie de la Cité
- Réforme de la loi associative? en particulier réflexion sur le nouveau statut dit « d'utilité sociale ».

Le matin 3 tables rondes - l'après-midi, une séance plénière où chaque rapporteur a fait part des conclusions ou questions de sa commission. Un débat s'est engagé et un certain nombre de solutions ont été adoptées :

- pour l'information dans les quartiers : 120 panneaux ont été commandés. Ils seront alloués par groupe de 12 aux 10 quartiers de la ville qui auront à se concerter, chacun de côté, pour faire connaître les 12 emplacements où ils souhaitent voir ces panneaux être installés. Ensuite, l'affichage pour le quartier sera libre, avec comme double règle : ne pas recouvrir une autre information et ne pas en laisser une plus de quinze jours. Ainsi tout en étant largement informés, les quartiers resteront propres et l'affichage sauvage sera supprimé.

- s'il est impossible, pour des raisons faciles à comprendre? que l'imprimerie municipale édite des journaux de quartiers ou d'associations, il a été envisagé que des associations, de quartier ou non, se réunissent en une espèce de coopérative d'associations ou en une association des associations. Un local pourrait alors être mis à leur disposition et une subvention de démarrage allouée. Aux associations de s'arranger entre elles, avec imagination, bonne humeur et respect mutuel (mais elles ont prouvé qu'elles ne manquaient ni de ceci, ni de cela) pour faire fonctionner l'ensemble.

- Dans le budget prévisionnel 83, la municipalité envisage, comme premier pas, de mettre à la disposition de tel ou tel quartier, une somme de 10 à 15 millions de centimes dont le quartier aurait la maîtrise, pouvant ainsi décider de ce qui est, pour lui, dans l'instant, la priorité des priorités.

- Des synthèses des comptes-rendus de commission seront envoyées à toutes les associations pour que dialogue association-association et association-municipalité continue et s'amplifie. La création d'un office socio-culturel est prévue pour répondre à ce besoin et de communication et d'information et de réflexion que nous avons été heureux de sentir si fort et si exigeant.

- Un annuaire des associations est en préparation.

L'Equipe Municipale

CGH & SERVICES POMPES - ARROSAGE

Vente Détail - Gros
Installation de Pompes Location de Pompes Immergées
Réparation

«FLYGT-SERVICE» GRUNFOS - GUINARD

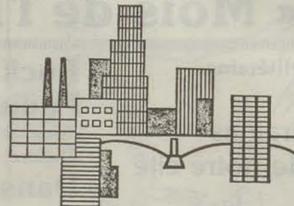
Siège Social :
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES, Tél. 65.66.74
Agence :
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes, Tél. 84.07.10

Ent. Bedos et Fils Plomberie - Sanitaire Chauffage

Exposition permanente
de tout l'accessoire
pour salle de bain

27, rue de Verdun
Tél. : 58.43.67
MONTPELLIER

sté nationale de construction Quillery



société anonyme au capital de 123.388.500 francs

Siège Social : 8 à 12, av. du 4 Septembre
94100 St-Maur - B.P. 49 - Tél. : 886.11.49

SECTEUR SUD

B.P. 1127
2, Boulevard de Strasbourg
34008 MONTPELLIER CEDEX

Tél. : (67) 64.16.00



Plus de 25 000 visiteurs - 250 stands.



Une innovation : les Etats généraux des associations.



Des centaines d'associations ont préparé activement la foire du lendemain le samedi 18 septembre.

IBM FRANCE en LANGUEDOC-ROUSSILLON

C'EST

• UNE USINE A MONTPELLIER AVEC :

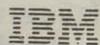
- une population de 2.500 personnes
- des bâtiments de 90.000 m²
- une mission de gros ordinateurs

• DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :

- à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes assurant la commercialisation et la maintenance de l'ensemble des matériels.

C'EST AUSSI :

- 80% de la production à l'exportation
- 1.000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale



Usine de la Pompignane Montpellier

Montpellier votre ville



LANGUEDOC - ROUSSILLON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél. (67) 58 01 11
Adresse Postale
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

MAROQUINERIE FRADET-LAFARGE



6, Grand Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier

Parapluies - Sacs - Bagages

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



171

UNE RETRAITE HEUREUSE ET EPANOUIE

CALENDRIER GENERAL DES ANIMATIONS CULTURELLES

DU 1^{er}
NOVEMBRE
1982 AU
30 JUIN 1983

Thèmes pour 1982

- 1) 4 nov. - 12 nov. : Place au sport
- 2) 15 nov. - 26 nov. : La vie de l'orchestre
- 3) 29 nov. - 10 déc. : L'histoire de Montpellier racontée par ses archives : initiation à la généalogie familiale
- 4) 13 déc. - 23 déc. : Comment manger pour se bien porter

1983

- 5) 4 janv. - 14 janv. : Richesse du Musée Fabre : Peintures du Languedoc et de Montpellier
- 6) 17 janv. - 28 janv. : Garder un coeur solide
- 7) 31 janv. - 11 fév. : Initiation à la photographie : l'Album de famille
- 8) 14 fév. - 25 fév. : Bien user des médicaments
- 9) 28 fév. - 11 mars : Acteur, mon Ami,
- 10) 14 mars - 25 mars : Le Montpelliérain de Jacques COEUR
- 11) 28 mars - 8 avril : Les instruments de musique : du luthier au facteur d'orgue
- 12) 11 avril - 22 avril : Une bonne hygiène de vie physique et morale
- 13) 25 avril - 6 mai : Montpellier sous les Rois (XVI^e - XVIII^e siècles)
- 14) 9 mai - 20 mai : Invitation à la danse
- 15) 23 mai - 3 juin : L'art de la lecture : les richesses de la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Depuis plus de cinq ans la Municipalité de Montpellier a engagé un effort considérable dans le domaine social. L'action du Centre Municipal d'Action Sociale a par ailleurs été dans ce domaine déterminant. Aujourd'hui, cette action volontariste en faveur des personnes les plus défavorisées tourne une nouvelle page.

L'abaissement de l'âge de la retraite, l'amélioration des conditions de vie pour nos aînés nous donne à penser qu'il convient désormais de passer dans une phase beaucoup plus qualitative. Aussi, dès le mois de novembre, l'équipe municipale a décidé de lancer une opération qui se prolongera sur l'ensemble de l'année.

Il s'agit d'organiser un cycle de conférences abordant notamment les aspects liés à la pratique sportive, à la diététique et plus généralement à la santé mais aussi des conférences traitant de la généalogie, de la culture ou de l'histoire de notre cité.

Ces animations seront ouvertes sans aucune condition à toutes et à tous les Montpelliérains qui ont atteint, après bien souvent une vie de dur labeur, l'âge de la retraite. Elles se dérouleront auprès des lieux mentionnés en annexe dans le tableau ci-après.

Bien entendu, nous aurons l'occasion de revenir, dans votre journal d'information municipal « Montpellier votre Ville » de novembre, sur cette importante initiative.

L'EQUIPE MUNICIPALE

PROGRAMME D'ANIMATION CULTURELLE SAISON 1982 - 1983

Notre ville vous offre aujourd'hui divers lieux d'animation. Il y en a forcément un près de chez vous. Regardez le tableau ci-dessous. Vous y trouverez dans la première colonne le secteur de votre lieu de résidence, dans la deuxième, le lieu plus précis de l'endroit où se déroulent les animations et en particulier les conférences désignées dans la colonne ci-contre. Dans la troisième colonne, la maison pour tous responsable du lieu d'animation que vous fréquenteriez et dans la dernière le nom de ce lieu, maison pour tous, club du 3^{ème} âge, résidence foyer, toutes réalisations de la ville dans votre quartier. C'est là que vous obtiendrez le plus de renseignements sur les activités qui sont aujourd'hui proposées par le Centre Municipal d'Action Sociale de Montpellier.

SECTEURS GEOGRAPHIQUES : CENTRES DE COORDINATION ET D'ANIMATION

		Centres de coordinations	Lieux d'animation
1 - ECUSSON	• Centre Ville	Maison pour tous Jean Moulin	Maison pour Tous Club des Etuves Club Montpelliéret Résidence Foyer Montpelliéret Club Albert 1 ^{er} Maison pour Tous St-Martin l'Escoutaire Club Laure Moulin
2 - SUD EST (Strasbourg Rabelais La Rauze)	• Place Strasbourg • St-François • St-Martin • Les Aiguerelles • Près d'Arènes • La Rauze • Polygone • Dom Bosco • Antigone • La Pompignane • Les Aubes • Aiguelongue • Les Abattoirs • Boutonnet • La Justice • Plan des 4 seigneurs	Maison pour Tous St-Martin L'Escoutaire	Résidence Foyer Les Aubes Club Dom Bosco
3 - EST (Les Aubes)		Résidence Foyer Les Aubes	Résidence Foyer Les Aubes Club Dom Bosco
4 - NORD (Boutonnet)		Salle Léo Lagrange	Club Léo Lagrange Club de la Justice Club Marie Caizergues Résidence Foyer St-Côme
5 - CENTRE-OUEST (Les Arceaux)	• Plan Cabannes • Arceaux • Assas • Clémentville • Les Violettes • Gély • Figuerolles • Astruc	Maison pour Tous Joseph Ricôme Plan Cabannes	Maison pour Tous Joseph Ricôme Plan Cabannes Club La Gerbe Club Figuerolles Club Astruc
6 - SUD (Croix d'Argent)	• Bd Berthelot • Lemasson • Tastavin • Mas Drevon • Pédro de Luna • Croix d'Argent	Maison pour Tous Tastavin (Albert Camus)	Maison pour Tous Tastavin (Albert Camus) Club Lemasson
7 - SUD-OUEST (Chamberte)	• Lepic • Chamberte • Paul Valéry • Estanove • Pas du Loup • Martelle • Las Rébès • Cévennes • Petit Bard • Pergola • Celleneuve • La Paillade	Annexe Maison pour Tous A. Sarrazin La Guirlande	Annexe Maison pour Tous A. Sarrazin La Guirlande Résidence Foyer Paul Valéry Salle Salle de quartier de la cuisine centrale Résidence Foyer Campériols Club Celleneuve
8 - NORD-OUEST		Résidence Foyer Campériols	
9 - La Paillade		Maison pour Tous La Paillade - Léo Lagrange	Club Les Tritons Maison pour Tous Léo Lagrange

ENTREPRENEURS ARTISANS - PARTICULIERS



BETON PRET A L'EMPLOI

CONSULTEZ-NOUS

75-43-10 - 75-37-24

2 unités de production

- JUVIGNAC :

143, route de Lodeve - 34990 JUVIGNAC

- VENDARGUES :

Z.I. RN 113 - 34740 VENDARGUES

Siège Social et Bureaux : 153, rue de

Lodeve - 34990 JUVIGNAC B.P. N°102

SUPERBETON :

QUALITE et SERVICE

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments
Historiques



**Louis
NAZON**

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême

RAPATRIÉS :

Pour une large loi d'amnistie et de réconciliation nationale dans l'honneur

Mardi 28 Septembre 1982.

Télégramme à M. Pierre MAUROY, premier ministre, Hôtel MATIGNON, 57 rue de Varenne 7^e.

— En vue Conseil des ministres de demain, insiste sur large loi d'amnistie et de réconciliation nationale pour les rapatriés, dans l'honneur. Vous remercie par avance - Respectueuses Salutations. **Signé : Georges FRÈCHE - député-maire Montpellier - Membre groupe d'étude des problèmes des rapatriés à l'Assemblée Nationale.**



Les responsables du R.E.C.O.U.R.S. ont été reçus par Georges Frèche lors du congrès extraordinaire du mouvement à Montpellier au printemps dernier.

Exposé des motifs du projet de loi d'amnistie

Conformément aux engagements du Président de la République, la volonté du Gouvernement est d'effacer les conséquences de toute nature des événements d'Afrique du Nord.

Le présent projet de loi entend répondre à cette préoccupation, dans le domaine relevant de la loi.

Il concerne en premier lieu des fonctionnaires, magistrats, militaires et autres agents publics qui, du fait de leur activité politique ou syndicale, ont fait l'objet de condamnations ou de sanctions disciplinaires aujourd'hui amnistiées. Il s'applique aussi, dans son article 4, à ceux de ces agents qui, pour des motifs d'ordre politique, ont été amenés à démissionner de leur emploi, ou qui ont fait l'objet de mesures de mise en congé spécial ou de radiation des cadres en application des décisions présidentielles du 25 avril 1961 et des 7 et 8 juin 1961.

La révision de carrière qui est proposée permet de reprendre la situation administrative des intéressés et de prendre en compte, pour le calcul de leur droit à pension, de l'avancement à l'ancienneté qu'ils auraient obtenu s'ils avaient été maintenus en fonction dans le grade ou l'emploi alors détenu. Le présent projet de loi concerne, en second lieu, les personnes de nationalité française qui ont fait l'objet, durant les événements d'Afrique du Nord, de mesures d'expulsion, d'internement ou d'assignation à résidence. Il prévoit une indemnité forfaitaire destinée à compenser le préjudice subi du fait de ces mesures de contrainte. Par ailleurs, les dispositions de révision de carrière prévues par l'article 1^{er} pourront, le cas échéant, s'appliquer.

Depuis la fin des événements d'Afrique du Nord, vingt années se sont écoulées, pendant lesquelles des femmes et des hommes ont supporté le poids de leur passé que les mesures d'amnistie pénale, pour certains d'entre eux, n'ont pas suffi à alléger.

Le Gouvernement entend par le présent projet faire œuvre de réconciliation dans un souci d'unité nationale.

La confédération du R.E.C.O.U.R.S. est d'autant plus satisfaite de l'adoption de la loi d'amnistie déjà acceptée par l'Assemblée Nationale avant d'être soumise au Sénat, que les rapatriés ont toujours fait de ce problème la priorité de leur action.

Le R.E.C.O.U.R.S. avait obtenu de François MITTERRAND des engagements précis, lors de son congrès extraordinaire tenu à Montpellier le 7 mai 1981.

Ces promesses sont aujourd'hui déjà tenues pour une partie d'entre elles.

Comme vient de le déclarer à TF1, le général Jouhaud, « les rapatriés n'avaient pas été habitués sous les gouvernements précédents à ce que les promesses soient honorées, à plus forte raison en dehors des périodes électorales. C'est donc un élément tout à fait nouveau qui laisse bien augurer de la suite.

Pour le R.E.C.O.U.R.S., c'est aussi la grande satisfaction de constater que le président MITTERRAND n'a pas égaré les rapatriés en leur proposant une stratégie d'action depuis le vote sanction des municipales, à Montpellier notamment.

Jacques ROSEAU
Porte-Parole du R.E.C.O.U.R.S.

CALIFORNIE C'EST...

LE PAPIER PEINT
LA PEINTURE
LE REVETEMENT MURAL
LA MOQUETTE
LE REVETEMENT SOL PLASTIQUE
LE CARRELAGE
LE SANITAIRE
LA SALLE DE BAINS
LA MENUISERIE
LE MATERIAUX
L'ISOLATION
LE JARDIN
L'OUTILLAGE
ETC...



— TOUT POUR TRANSFORMER — AMENAGER — ISOLER —
— RENOVER — DECORER VOTRE HABITATION —
• AU MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX •

Route de Boirargnes - LATTES
ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
sauf le dimanche

188 — 79*

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

**La chance
de la région**

7 bd Victor Hugo
34000 Montpellier

Siège Social :
75, rue Paradis
13006 Marseille

CLINIQUE
CLEMENTVILLE

Médecine - Chirurgie
Obstétrique - Radiologie
Physiothérapie

25, rue de Clémentville
34000 MONTPELLIER

Tél. : 92.85.54

SUCCURSALE RENAULT MONTPELLIER

80
Spécialistes
**A VOTRE
SERVICE**

Mécanique/Carrosserie/Peinture

ROND POINT DE TOULOUSE
ET ZONE INDUSTRIELLE
DU MARCHE GARE
(67) 42.00.75



HORAIRE D'OUVERTURE
Atelier et Magasin

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi :
8 h à 12 h 15 - 14 h à 18 h
Vendredi :
8 h à 12 h 15 - 14 h à 16 h 35

CONCESSIONNAIRE

MAGIRUS DEUTZ

UNIC

IVECO

SO.L.V.I.

LE RIEUCOLON 34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TELEPHONE (16.67) 42 60 88

MES

MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42.49.67

METALLERIE : Portails - portillons

CLOTURES : (Métalliques, bois, béton)
Villas - Usines - Tennis - Stades
haute Sécurité Brise vent

MERIDIONALE DES
CLOTURES

TEL : (67) 58.45.26

MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

S.P.A.C. 12 bis, rue Delmas
34000 Montpellier - Tel. : 92 29 46

SPAC

Chauffage
Plomberie
Climatisation
Pompe à chaleur

INSTALLATEUR
SERVICE

E.A.T.T.

ENTREPRISE
D'AMENAGEMENTS de
TERRAINS et de TRAVAUX

Route de Lodève
34990 JUVIGNAC
Tél. : (67) 75.29.29

Terrassement
Voirie
Canalisations

C.S.

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé

Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER — Tél. : 92-14-96

JAVEL SA

groupe CLEMESY

EQUIPEMENTS
ELECTRIQUES

29, Rue Marcel de SERRES
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 63.04.23

CONTRATS ENTRETIEN
DEPANNAGES RAPIDES

VEHICULES D'INTERVENTION
GUIDES PAR RADIO - TELEPHONE

Chaîne gaz recommandé par GDF

E.G.C.C.P.

EAU
GAZ
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE

Entreprise B. BRUNO

Siège et Bureaux : 1028, av. de la Pompignane 34000 MONTPELLIER
Tél. : 72.48.08

Les MENUISERIES
du MIDI

Menuiserie traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

— Cintrée
Menuiserie — Chauffage intégré
— Industrie

Domaine Pascalet — Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 27.84.57

escassut

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. 167.66.00.00

Les jeunes et la discothèque de prêt

(suite du dossier p. 3 à 7)

C'est la première « rentrée » de notre Discothèque Municipale de prêt, puisqu'elle a ouvert ses portes le 22 janvier 1982. Faisons le point après huit mois. Deux constatations s'imposent d'emblée : d'abord les Montpelliérains empruntent beaucoup et nous nous réjouissons d'être allés au-devant de leurs vœux. Alors que le fonds n'était encore que de trois mille disques, fin juin 82, c'est-à-dire en cinq mois à peine, nous avions enregistré 11 000 sorties. Chaque disque était donc allé en moyenne dans trois ou quatre familles. Ceci signifie que le fonds qu'avait constitué le responsable après son stage à la Discothèque de France, était apprécié, mais aussi que les Montpelliérains se sentent responsables du fonctionnement de leur discothèque. Or, et c'est la deuxième constatation qui s'impose immédiatement, ce soin apporté à la restitution des disques dans des délais convenables, est le fait d'une population d'emprunteurs qui comprend

beaucoup de jeunes. Ne nous a-t-on pas assez mis en garde contre le vandalisme ou le vol éventuels ! Les Montpelliérains ont tout de suite saisi que cette nouvelle richesse que la Municipalité mettait à leur disposition était bien LEUR richesse. Les discothécaires ne peuvent donner un chiffre exact, à l'évidence, de l'âge des emprunteurs, mais ils sont formels, car ils s'intéressent à leur « clientèle » : elle est composée de 40 % environ, de quinze-vingt-cinq ans. Devant ces premiers chiffres, notre première préoccupation a été l'augmentation du fond. Depuis trois mois, de nouveaux crédits ont permis de placer dans les bacs quinze cents disques de plus. Les discothécaires achètent, écoutent et vérifient, disque par disque, et mettent en fiche, à un rythme moyen de cinq cents unités supplémentaires par mois. Cette progression va se poursuivre pendant trois mois encore, pour atteindre six mille pochettes. C'est-à-dire qu'en onze mois, le capital de

départ de notre Discothèque aura été doublé. Avant la fin de l'année, une nouvelle augmentation du fond aura lieu, car j'ai pu obtenir du Ministère de la Culture, un crédit d'état pour l'achat de deux mille nouveaux disques : c'est le soutien consenti aux Municipalités entreprenantes. Il ne faut pas manquer de souligner par ailleurs que nous achetons nos disques, sur appel d'offre, aux commerçants montpelliérains. Mais quelle conséquence a, sur la répartition des achats, cette constatation de l'engouement des jeunes pour notre Discothèque Municipale ? Les tableaux ci-contre font ressortir deux aspects : d'abord la musique dite « classique » constituait 42,06 % du total des achats, ce qui s'explique par le fait qu'il fallait un échantillonage qui tienne compte de l'énorme production réalisée pendant mille ans d'histoire de la musique. Or les sorties de musique classique pendant cette même semaine de

septembre, ne constituaient que 33,2 % des emprunts. A l'opposé, la Chanson qui ne constitue que 16,66 % du stock forme 21,2 % des emprunts : et surtout le Rock est demandé à concurrence de 17,8 % alors qu'il n'existe dans les bacs qu'à concurrence de 10,28 %. Ces disparités imprévisibles traduisent clairement le fait que les jeunes Montpelliérains, plus que d'autres ailleurs, frappent à notre porte. L'objectif « musique classique » étant partiellement atteint, il importe de tenir aujourd'hui le meilleur compte des désirs des emprunteurs. La tendance des achats s'est donc inversée et nous portons nos efforts sur le Rock et la Chanson, bien sûr, mais aussi, et nul ne s'en détournera à Montpellier, sur l'Opéra, comme nous y engageaient les statistiques plus fines que tient avec beaucoup d'attention M. Wagner, et que nous ne publions pas, faute de place. Mille quatre cents emprun-

teurs, chiffre en augmentation quotidienne, c'est encourageant, mais nous n'en resterons pas là ! On a pu voir dans la presse locale que nous cherchions à louer ou à acheter une salle assez éloignée des habitations pour y organiser des concerts de Rock sans que les autres habitants soient contraints d'en entendre les échos. D'autre part, le Conservatoire Régional de Montpellier, dans ses avancées successives, a largement favorisé l'essor des études classiques, faisant passer ses effectifs de 400 à 1 800 jeunes en six ans. Il y est créé cette année une classe d'initiation au Jazz et au Rock. Reste l'organisation de séances d'animation à l'auditorium. Elle est à l'étude mais nous ne pouvons tout demander à la fois à notre discothèque qui a le mérite de traiter les problèmes avec méthode, en s'écartant de l'ordre des urgences.

Josette FENOY
Conseiller Municipal
Déléguée à la Bibliothèque.

Saison 1982-83 du Théâtre Municipal

Octobre

RENSEIGNEMENTS — ABONNEMENTS
LOCATIONS

Hall du Théâtre, du lundi au samedi,
de 11 h à 18 h — Tél. (67) 66.00.92

Mardi 12 à 21 h / Grand Théâtre

Musique : concert symphonique
ORCHESTRE DE MONTPELLIER —
LANGUEDOC — ROUSSILLON
Soliste : Michel Dalberto, piano
Direction : Louis Bertholon
au programme : Ravel, Roussel,
Honegger.

à 14 h / Salle Molière

Théâtre : ANTIGONE
d'après Sophocle, Brecht et Anouilh
par le Théâtre de la Parole.

Mercredi 13 à 21 h / Salle Molière

Théâtre : ANTIGONE
d'après Sophocle, Brecht et Anouilh
par le Théâtre de la Parole.

Jeudi 14 à 21 h / Grand Théâtre

Théâtre musical : L'HISTOIRE DU
SOLDAT
de Charles Ramuz et Igor Stravinsky
Co-production de la Scala de Milan
et du Nouveau Théâtre Populaire de
la Méditerranée
Mise en scène : Jérôme Savary
Direction musicale : Louis Bertholon.

à 14 h et 21 h / Salle Molière

Théâtre : ANTIGONE
d'après Sophocle, Brecht et Anouilh
par le Théâtre de la Parole.

Vendredi 15 à 21 h / Grand Théâtre

Théâtre musical : L'HISTOIRE DU
SOLDAT
de Charles Ramuz et Igor Stravinsky
Co-production de la Scala de Milan
et du Nouveau Théâtre Populaire de
la Méditerranée
Mise en scène : Jérôme Savary
Direction musicale : Louis Bertholon.

à 14 h et 21 h / Salle Molière

Théâtre : ANTIGONE
d'après Sophocle, Brecht et Anouilh
par le Théâtre de la Parole.

Samedi 16 à 21 h / Grand Théâtre

Théâtre musical : L'HISTOIRE DU
SOLDAT
de Charles Ramuz et Igor Stravinsky
Co-production de la Scala de Milan
et du Nouveau Théâtre Populaire de
la Méditerranée
Mise en scène : Jérôme Savary
Direction musicale : Louis Bertholon.

à 9 h 30 et 21 h / Salle Molière

Théâtre : ANTIGONE
d'après Sophocle, Brecht et Anouilh
par le Théâtre de la Parole.

Dimanche 17 à 17 h / Grand Théâtre

Théâtre musical : L'HISTOIRE DU
SOLDAT
de Charles Ramuz et Igor Stravinsky
Co-production de la Scala de Milan
et du Nouveau Théâtre Populaire de
la Méditerranée
Mise en scène : Jérôme Savary
Direction musicale : Louis Bertholon.

à 17 h / Salle Molière

Théâtre : ANTIGONE
d'après Sophocle, Brecht et Anouilh
par le Théâtre de la Parole.

Jeudi 21 à 21 h 30 / Salle Molière

Jazz : L'OCTET D'ANDRE JAUME
sous l'égide de Jazz-Action-
Montpellier.

Vendredi 22 à 21 h / Salle Molière

Théâtre : BORIS SUPER-VIAN
par les Nouveaux Garçons.

Dimanche 24 à 15 h / Salle Molière

Gala lyrique : sous l'égide du Groupe-
ment pour l'insertion et la réadaptation
des handicapés de la vue.

Mardi 26 à 21 h / Salle Molière

Musique méditerranéenne :
LA GRANDE BLEUE
sous l'égide des Sentiers de la Fon-
taine.

Vendredi 29 à 20 h 30 / Grand Théâtre

Théâtre lyrique :
LES CONTES D'HOFFMANN
Opéra fantastique d'Offenbach
Co-production du Théâtre des Arts de
Rouen et de l'Opéra du Rhin
Mise en scène : E. Delloso
Chorégraphie : J. Lazzini
Direction musicale : Louis Bertholon
avec F. Carner, M. Le Bris, Ch. Bas-
tide, G. Tcholakow, G. Serkoyan,
A. Charles, M. Liado, H. Murgue,
B. Albertini, G. Borrot, A. Simon, J.-
M. Delpas, J. Jacques.

Dimanche 31 à 14 h 30 / Grand Théâtre

Théâtre lyrique :
LES CONTES D'HOFFMANN

EXPOSITIONS

ouvertes du lundi au samedi
de 11 h à 18 h et les soirs de spec-
tacle

du 24 septembre au 23 octobre inclus
Hall et Foyer du Théâtre : entrée libre

GRAVURES SUR BOIS, par le
Groupe Xylon (Section française
internationale des graveurs sur bois) :
Daniel Clochey, Roger Cochard,
Claude Frances, Claude Gebhart,
Claude Huart, Jean-Pierre Lecuyer,
Jean Lodge, François Maréchal, Elbio
Mazet, Walther Piesch, Raphaël
Ségura et Denise Zayan.

du 1^{er} au 17 octobre inclus
Hall d'entrée du Théâtre : entrée libre

MYTHES DU BASSIN MEDITERRA-
NEEN ou MORT ET DESTIN DES
MORTS
Une réalisation du Théâtre de la
Parole, en liaison avec la création
d'Antigone
(du 12 au 17 octobre / Salle Molière)

du 28 octobre au 13 novembre inclus
Hall et Foyer du Théâtre : entrée libre

TAPISSERIES D'AUBUSSON
CONTEMPORAINES (Manufacture
Pinton) :
Picart-le-Doux, Marc Petit, Hilaire,
Calder, Sonia Delaunay,
Vasarely, etc.

Les Contes d'Hoffmann Opéra fantastique d'Offenbach sous la direction musicale de Louis Bertholon avec l'Orchestre de Montpellier

Dans une taverne enfumée, un homme, un poète, raconte aux buveurs attablés l'histoire de ses amours malheureuses. Dans son cerveau enfiévré par l'alcool, le rêve se confond avec la réalité, le récit devient représentation. Du délire d'Hoffmann surgissent sous nos yeux, Olympia la poupée, Giuletta la courtisane, Antonia la chanteuse, trois femmes qu'il a aimées et perdues. Hoffmann revit ses trois aventures fantastiques, chante sa passion, pleure sa douleur, affronte son mauvais génie incarné en quatre personnages diaboliques, le conseiller Lindorf, le marchand Coppelius, le capitaine Dapperlutto, le docteur Miracle. Inutile combat. Quand le rêve se brise, laissant à nouveau place à la réalité, Hoffmann n'est plus, au milieu des buveurs, qu'une épave à la dérive et Stella la chanteuse, venue le rejoindre à la taverne, s'en ira au bras d'un autre...

Sur cette trame dramatique, Jacques Offenbach a écrit son chef-d'œuvre. Lui, le roi de ce Second Empire qu'il avait fait chanter et danser sur la plus bouffonne des musiques, révoit un grand opéra. Pour que l'on reconnaisse enfin en lui autre chose que l'inventeur des cocasseries de « La Belle Hélène », « La Vie Parisienne », « Orphée aux Enfers ». Diminué par la maladie, hanté par la mort (si présente dans la partition des « Contes d'Hoffmann ») qu'il sentait proche, il écrivit fiévreusement en murmurant : « Je donnerais tout ce que j'ai pour être à la première ». Elle eut lieu le 10 février 1881 à l'Opéra-Comique. Jacques Offenbach était mort depuis quatre mois. Mais le monde stupéfait découvrait cet ouvrage étrange, où la musique possède un pouvoir d'évocation et de suggestion qui la dépasse pour nous atteindre au plus secret de nous-mêmes. Visions, souvenirs, réalité, chacun retrouve dans le fantôme d'Olympia, Giuletta, Antonia, comme l'écho douloureux de ses plus belles amours. Celles que tous, un jour, nous avons rêvées.

Boris Super Vian

Musical en
35 tableaux
Et pas de moralité

« Boris Vian, prince de Saint-Germain-des-Près. Boris est grand et Saint-Germain-des-Près est son prophète Amen »
Jacques PREVERT

A la salle Molière
par « Les Nouveaux Garçons »

Salle Molière

ANTIGONE

par le Théâtre de
la Parole



La Paillade.

Tritons • Rimbaud d'Orange
Gémeaux • Bologna
Barcelone • Tndent.

Allez-y
sans détours
avec la Pailladine

Ligne 19
6 septembre 82.

Centre ville.

Dans la Paillade, votre nouvelle ligne 19 dessert 6 arrêts dans votre quartier, avant de vous conduire directement par la Voie Rapide à Chaptal et au centre ville.

SMTU.
Priorité aux bonnes idées.

Entreprise Générale
et travaux publics
**s.a.r.l.
BATIMA**
J.C. SANCHEZ (Géran)

Rue des Combes
34570 SAUSSAN
Tél. : 42.61.03 - 55.40.51

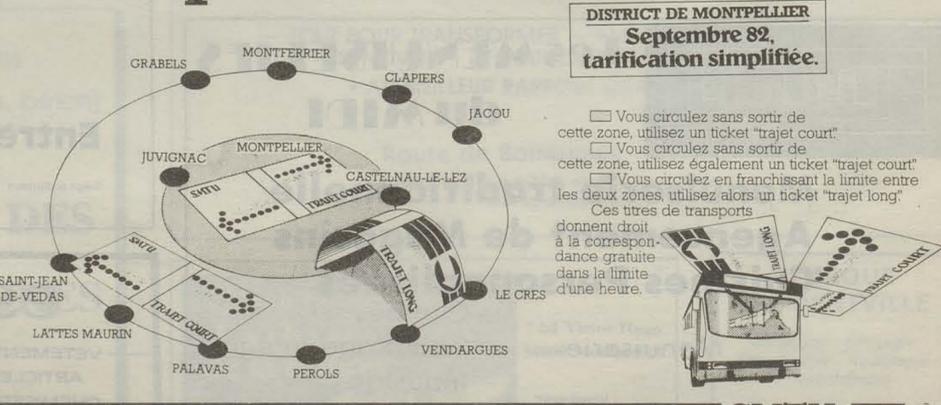
TERRASSEMENT
BETON ARME
PLATERIE
CARRELAGE
RAVALEMENTS
DE FAÇADES

Après la discothèque, l'artothèque de prêt !

C'est une nouvelle réalisation de pointe que vient de lancer la Municipalité de Montpellier, à l'instar de quelques rares villes de France. Bientôt, pour une poignée de francs symboliques, vous pourrez emporter chez vous une gravure ou une toile d'un artiste contemporain, pendant quelques semaines. Ceci aussi facilement que vous empruntez un livre ou un disque à nos bibliothécaires et discothécaires ! Le Conseil Municipal m'a autorisé, dans sa séance du 23 septembre 1982, à lancer un concours de recrutement d'un « artothécaire ». Nous y reviendrons.

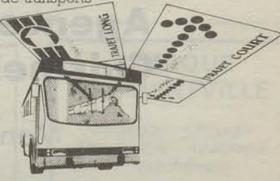
J. F.

Trajets longs, trajets courts: simple comme bonjour !



DISTRICT DE MONTPELLIER
Septembre 82,
tarification simplifiée.

Vous circulez sans sortir de cette zone, utilisez un ticket "trajet court".
Vous circulez sans sortir de cette zone, utilisez également un ticket "trajet court".
Vous circulez en franchissant la limite entre les deux zones, utilisez alors un ticket "trajet long".
Ces titres de transports donnent droit à la correspondance gratuite dans la limite d'une heure.



SMTU.
Priorité aux bonnes idées.



**BUREAU D'ETUDES
POUR L'URBANISME ET L'EQUIPEMENT
DE LA REGION MEDITERRANEE**
BETEREM

INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.
URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES
PILOTAGE - COORDINATION

2595, Boulevard Paul Valéry - Montpellier
Tél. : (67) 42.66.00

62 052

SOCIETE ROUTIERE COLAS

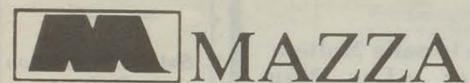
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements
industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon
Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél. : (67) 42.56.99 - Telex : 480275 COLAS SJVD

ENTREPRISE



RICARDO S.A.
34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics
Routes Carrières
Terrassements

Tél. : 76.90.55

Avis aux électeurs

Révision de la liste électorale Inscription sur la liste électorale et changements d'adresse

Le DEPUTE-MAIRE de la VILLE de MONTPELLIER communique :
Les personnes de nationalité française jouissantes de leurs droits civils et politiques
— qui jusqu'à présent ont négligé de se faire inscrire sur la liste électorale,
— qui atteindront 18 ans révolus avant le 1^{er} MARS 1983,
— qui se sont installés récemment à MONTPELLIER,
doivent demander jusqu'au 31 DECEMBRE 1982, leur INSCRIPTION sur la LISTE ELECTORALE de notre VILLE et pour cela, doivent se présenter à la Mairie, Bureau des Elections, munies :
— d'une pièce d'identité ou d'état civil,
— d'un document attestant leur domicile à MONTPELLIER, si cette indication ne figure pas sur la carte d'identité.

De plus, les électeurs qui ont changé de domicile à l'intérieur de la Commune, sont instamment priés de vérifier leur adresse électorale et éventuellement faire enregistrer leur nouvelle adresse sur présentation d'une pièce justificative, afin d'être affectés au Bureau de Vote correspondant à leur nouveau domicile.
Le Bureau des Elections de la Mairie-polygone (près de la Place de la Comédie) est ouverte au public :

— de 9 h à 11 h 45
et de 12 h 45 à 17 h ainsi que le samedi de 8 h 30 à 12 h.
D'autre part, les annexes de la Mairie effectuent ces formalités :
— annexe de La Paillade, 111, rue de Tipasa
— annexe St-Martin, Maison pour Tous St-Martin, rue des Razeteurs
— annexe Tastavin, Maison pour Tous Tastavin, + +, rue St-Cléophas
de même que l'Antenne mobile « LOU CLAPAS » qui circule dans différents quartiers de la Ville.

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication : **Georges Frèche**
Promotion : **Mairie de Montpellier**
Tél. (67) 64.34.34

O.F.R.E.S.
118, avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS
Tél. : 225.10.10

Code 48

Ce journal municipal d'information est financé par les
recettes de publicité auprès des entreprises et du commerce
montpelliérains que nous remercions.

SOLEG

Société Languedocienne
d'Entreprise générale

Entreprise de bâtiment
et travaux publics

S.A.R.L. au capital de 2.750.000 Francs

Siège social : 1, rue Cité Benoît - 34000 Montpellier
Tél. : (67)64.49.24

782-71

Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique

sade



★ l'eau...
c'est la vie !

Agences locales de la Succursale :

— NIMES : Tél. : (66) 23.55.24
— ORANGE : Tél. : (90) 34.56.44
— TOULON : Tél. : (94) 94.26.34
— NICE : Tél. : (93) 79.37.25
— MONTPELLIER : Tél. : (67) 72.31.31

- Adduction et distribution d'eau potable
- Assainissement
- Réseaux d'irrigation
- Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
- Eaux industrielles, gaz, divers
- Travaux P.T.T.
- Forages, sondages
- Battages de palplanches
- Fondations et Fonçages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux

Succursale de Marseille :
251 boulevard Mireille-Lauze
13 362 MARSEILLE Cedex 10
Tél. : 16 (91) 79.91.51

Arménie Vivante.

Quinzaine culturelle - Montpellier 15-28 novembre.

Organisée par l'Amicale Arménienne de
Montpellier et sa Région.
avec le concours de la ville de Montpellier.

ARMENIE - LANGUEDOC

L'Arménie, pays chrétien d'Orient, eut des relations avec Montpellier et le Languedoc dès le Moyen Age. A l'époque des Croisades, des marchands montpelliérains étaient libéralement accueillis par les rois d'Arménie.
Des Arméniens venaient en pèlerinage à Vauvert. Le dernier souverain arménien (paradoxalement d'origine française) s'arrêta à Montpellier en 1383, comme le note la Chronique Municipale.
Au XVIII^e siècle, l'Arménien Jean Althen, introducteur de la garance en Avignon, fit ses premiers essais à Montpellier. Le Languedocien Edouard Dulaunier fut au XIX^e siècle l'un des plus grands historiens de l'Arménie.
Au tournant des XIX^e - XX^e siècles, toute la classe politique française, de Jean Jaurès à Albert de Mun, s'émua

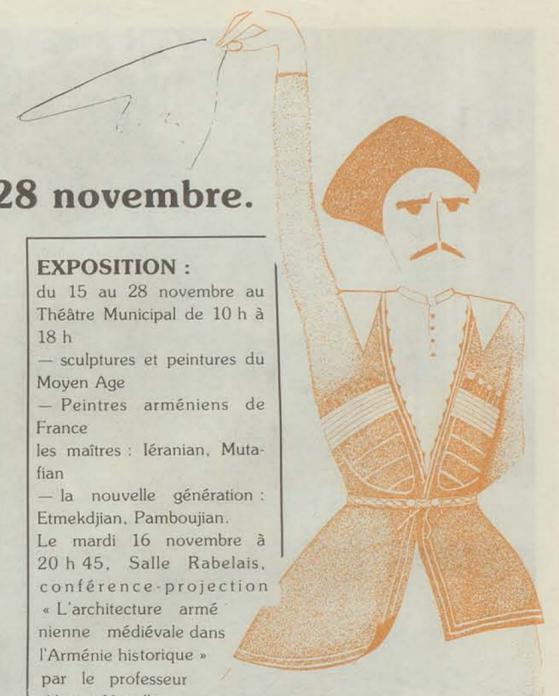
des massacres d'Arménie. L'Eclair de Montpellier consacra à ce problème de remarquables articles.
Mais, appuyée sur ses valeurs humanistes et spirituelles, l'Arménie est toujours vivante et sa culture fleurit.
Depuis 1976, l'Amicale arménienne de Montpellier a mis sur pied des activités qui permettent à ses membres de partager une riche tradition culturelle avec leurs concitoyens de la région.
Des professeurs de l'Université de Yérévan (la capitale de l'Arménie Soviétique) viennent chaque année à Montpellier. La quinzaine culturelle « Arménie Vivante » a pour but de faire connaître la culture arménienne à travers son cinéma, ses peintures et sculptures, ses chants et ses danses.
La Ville de Montpellier a tenu à apporter son concours à cette manifestation.

CINEMA : NAHABED de H. Malian (présenté à Cannes)

La résurrection de l'Arménie après le génocide de 1915, le lundi 22 novembre, matinée et soirée, Salle Rabelais
L'ETOILE DE L'ESPOIR de E. Keosayan.
La lutte des Arméniens pour leur liberté au XVIII^e siècle le mercredi 24 novembre, matinée et soirée, Salle Rabelais avec la participation de l'histoire du cinéma Henri Alpagu-Novello

CHANTS ARME- NIENS :

le samedi 20 novembre à 20 h 45 à la Cathédrale Saint-Pierre chorale Sahak Mesrop, sous la direction de Kh. Yilmazian.
Cette soirée est placée sous la présidence d'honneur de Monseigneur Louis Boffet, évêque de Montpellier.



EXPOSITION :
du 15 au 28 novembre au Théâtre Municipal de 10 h à 18 h
— sculptures et peintures du Moyen Age
— Peintres arméniens de France
les maîtres : Iéranian, Mutafian
— la nouvelle génération : Etmekdjian, Pamboujian.
Le mardi 16 novembre à 20 h 45, Salle Rabelais, conférence-projection « L'architecture arménienne médiévale dans l'Arménie historique » par le professeur Alpagu-Novello



Danses d'Arménie.

jeudi 25 novembre - 20 h 45 - Palais des Sports.

par l'ensemble national de Danses d'Arménie 70 exécutants - chorégraphe : Vanouch KHANAMIRIAN cette soirée est placée sous la présidence d'honneur de M. Georges Frèche - député - maire.



CLUB LYRIQUE de MONTPELLIER

SAISON 1982-1983

Prix de la carte : Adhérent : 80 F
Bénéficiaire : 100 F et plus
Une nouveauté : La carte étudiant jeune : 40 F

LA CARTE DONNE DROIT A :
— tous nos voyages à la fois lyriques et touristiques défiant toute concurrence
— 50 % de réduction aux abonnements d'Avignon
— 30 à 40 % à ceux de Montpellier ou par place
— 20 % de réduction à Orange - Aix-en-Provence
— 10% à Marseille - Toulouse
— 10 % la plupart des cas dans certains commerces Montpelliérains :

— les disquaires :
La Boîte à Musique - 10, rue du Palais Orléo, Place Chabaneau
Music-Disques, rue de la Saunerie
— La Maison de Piano et Musique Auday - Bd. Jeu de Paume
— La Librairie Musicale - rue Général Maureilhan
— L'imprimerie du Progrès, 10, rue Vieille Intendance
— Le Somontel - rue Durand
— La Bijouterie-Horlogerie J. Nègre - rue Saint-Guilhem
ELLE OFFRE AUSSI D'AUTRES AVANTAGES
Découvrir de jeunes talents que nous faisons entendre au cours de certaines de nos soirées et, surtout maintenant, à RADIO-CLAPAS 97 mhz, tous les dimanches de 20 h. 30 à 24 h. au cours notre émission lyrique « PIANISSIMO » consacrée aux rarités - aux portraits de chanteurs en direct - à l'intégrale des ouvrages présentés dans nos théâtres régionaux.
PERMANENCE
Tous les 1^{er} samedis du mois de 14 h. à 17 h. à l'Office de Tourisme
Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre du CLUB LYRIQUE DE MONTPELLIER et peuvent être adressés :
— au trésorier actuel : André BORIN, 12, rue des Pivoines - 34000 Montpellier - Tél. (67) 92.43.27

— au président actuel : Jean-Marie BOHER, résidence de Surville, B. 1 E. 1, 354, Avenue d'Heidelberg, La Paillade, 34100 Montpellier - Tél. (67) 75.35.87
qui vous donneront de multiples renseignements.

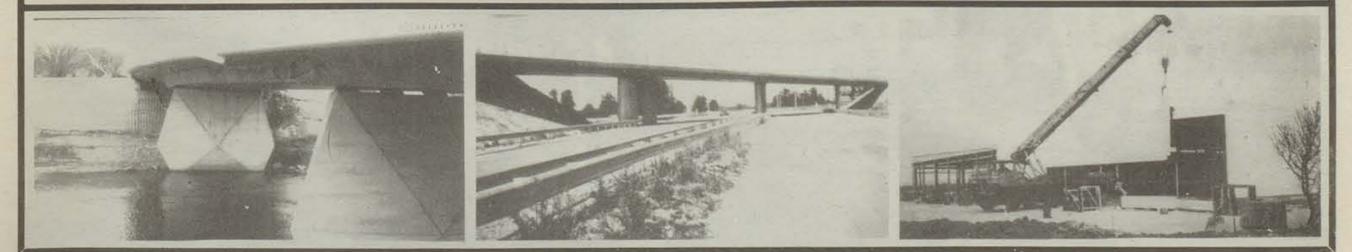
OCTOBRE

Dimanche 24 Octobre - Abnt Avignon - 14 h. 30
Départ 12 h. 15 (Paillade piscine) - 12 h. 15 (C. Epargne Peyrou)
« HERODIADE » de Massenet
avec Guy CHAUVET - Michèle VILMA
Vendredi 29 Octobre
Ouverture Saison lyrique Montpellier
« LES CONTES D'HOFFMANN » de J. Offenbach
Samedi 30 Octobre - Halle aux grains Toulouse
Départ 16 h. (Paillade piscine) - 16 h. 15 (C. Epargne Peyrou)
« AIDA » de Verdi - Production Arènes de Vézère
avec Wilhelmine FERNANDEZ - Fiorenza COSSOTTO
Prix tout compris : 150 F Dernière limite : 25-09-82



Travaux Publics
Génie Civil
Bâtiments Industriels

BEC FRÈRES S.A.
B.P. 10 - 34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES
Tél. (67) 75.10.70 - Téléx 480288





Montpellier :

- Des emplois pour les jeunes
- Une ville avec les jeunes

Dossier
p. 3 à 6

